



Séance du Conseil Municipal du vendredi 1 juillet 2022

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Ville de Villiers-le-bel**

Séance ordinaire du vendredi 1 juillet 2022

N°16/Personnel

Modification du tableau des emplois

Le vendredi 1 juillet 2022, à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 23 juin 2022, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

Secrétaire : M. Maurice MAQUIN

Présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Allaoui HALIDI, M. Maurice MAQUIN, Mme Mariam CISSE-DOUCOURE, M. Daniel AUGUSTE, Mme Véronique CHAINIAU, M. Christian BALOSSA, Mme Teresa EVERARD, M. Jamil RAJA, Mme Laetitia KILINC, Mme Myriam KASSA, M. Faouzi BRIKH, Mme Hakima BIDELHADJELA, M. Maurice BONNARD, Mme Sabrina MORENO, M. William STEPHAN, Mme Efatt TOOR, M. Pierre LALISSE, M. Cédric PLANCHETTE, Mme Marine MACEIRA, M. Cémil YARAMIS, M. Sori DEMBELE, Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, M. Hervé ZILBER

Représentés : Mme Rosa MACEIRA par M. Jean-Louis MARSAC, M. Léon EDART par M. Daniel AUGUSTE, Mme Géraldine MEDDA par M. Cédric PLANCHETTE, Mme Carmen BOGHOSSIAN par Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Jean-Pierre IBORRA par M. Sori DEMBELE, M. Mohamed ANAJJAR par M. Hervé ZILBER, Mme Virginie SALIBA par M. Sori DEMBELE, M. Bankaly KABA par Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO

Absent excusé :

Absents : M. Gourta KECHIT, Mme Nicole MAHIEU-JOANNES

M. le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

M. le Maire explique que depuis 2018, la ville a généralisé les projets de service et suite aux élections municipales a travaillé à une déclinaison du projet de mandat en un projet d'administration et en projets de services actualisés.

Ce travail important s'est accompagné de nombreuses réflexions organisationnelles depuis 2 ans. Certaines mineures au titre desquelles on peut citer la transformation de poste au pôle espace public sur le contrôle des prestations extérieures, la consolidation du service informatique et évolution des missions sur l'accompagnement des transformations organisationnelles liées à l'impact du numérique, le renforcement du service urbanisme par la création d'un poste de responsable du pôle réglementaire ou encore la création d'une brigade de l'environnement et renforcement de la police municipale. D'autres plus majeures et structurelles comme la création d'une direction générale de l'aménagement avec le rattachement du service urbanisme.

M. le Maire explique que ces différents changements ainsi que la question du positionnement des

directeurs impliquent une réflexion plus globale dont l'axe structurant de réflexion doit être le projet de mandature.

Il rappelle que le projet de mandat est constitué de trois axes et d'un axe méthodologique commun.

1. Améliorer le Cadre de vie des habitants ;
2. Animation de la ville ;
3. La réussite pour tous ;
4. Axe méthodologique en plaçant l'usager au cœur de nos process ;

Afin de répondre à ces axes prioritaires, M. le Maire indique qu'il est prévu une réorganisation générale des services ainsi que des modifications organisationnelles dans le secteur de la jeunesse et au sein du service de la restauration.

A ce titre, M. le Maire propose :

- La création d'un poste de Directeur.rice général.e adjoint.e des services « Vie de la cité », à temps complet, emploi fonctionnel d'une commune de 40 000 à 150 000 habitants compte tenu du surclassement de la ville dans la strate démographique supérieure (plus de 40 000 habitants),

Dit que les conditions d'accès seront les suivantes :

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme de niveau 6 (anciennement niveau II) et justifier d'une expérience significative sur un poste de direction.

Précise que l'emploi fonctionnel pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière administrative sur un des grades relevant du cadre d'emplois des attachés, par voie de détachement.

M. le Maire rappelle également que l'emploi de directeur général adjoint des services pourra également être pourvu par la voie du recrutement direct d'un agent contractuel au titre de l'article L343-1 du code général de la fonction publique. (Le recrutement direct n'entraîne pas de titularisation de l'agent et ne peut être conclu ou renouvelé qu'en contrat à durée déterminée. Aucun contrat à durée indéterminée ne peut conclu pour ce motif).

M. le Maire propose également la création d'un emploi de catégorie A d'un emploi administratif de direction, à temps complet, de catégorie hiérarchique A, dont le titulaire aura vocation à occuper l'emploi fonctionnel de Directeur.rice Général.e adjoint.e des Services « Vie de la cité ».

Il précise que cet emploi est ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des attachés et qu'en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, considérant la nature des fonctions et la nécessité d'assurer la continuité du service, par dérogation, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8, 2^e du code général de la fonction publique.

En cas de recours à un agent contractuel en application des dispositions ci-dessus énoncées, celui-ci exercera les fonctions définies précédemment.

- La création d'un poste de « Directeur.rice des centres sociaux et de la jeunesse » à temps complet, de catégorie hiérarchique A, relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur un grade du cadre d'emplois des attachés.

M. le Maire propose que ce poste comprenne notamment les missions suivantes :

- Encadrer la direction ;
- Répartir et planifier les activités en fonction des contraintes de la Direction ;
- Piloter, suivre et contrôler les activités des agents ;
- Piloter l'activité des centres sociaux ;
- Piloter le secteur jeunesse ;
- Coordonner sur le territoire de la commune les acteurs de la jeunesse.

Dit que les conditions d'accès sont les suivantes :

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme permettant l'accès aux grades des cadres d'emplois d'attaché territorial et/ou justifier d'une expérience significative sur un poste similaire.

Précise que le poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public (contrat à durée déterminée ou indéterminée), en cas d'échec de la procédure de recrutement d'un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-8, 2^o du code général de la fonction publique.

Dit que la rémunération sera basée sur les grilles des grades du cadre d'emplois des attachés.

- La création de 3 postes de « Responsable de service - centre socio-culturel» à temps complet, de catégorie hiérarchique A, relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur les grades d'attaché ou d'attaché principal.

M. le Maire propose que ce poste comprenne notamment les missions suivantes :

- Encadrer et gérer une équipe permanente ;
- Mettre en œuvre les consignes de sécurité du public accueilli ;
- Définir, et conduire la mise en œuvre du projet social en lien avec les élus, les partenaires, les acteurs sociaux et les habitants ; et être garant du rapport d'activité annuel et de la démarche de renouvellement ou bilan du projet social ;
- Impulser et évaluer des projets d'animation sociale en direction de la population ;
- Favoriser l'implication des habitants dans le fonctionnement du centre social et l'implication citoyenne des habitants dans les projets municipaux de rénovation urbaine et de transformation de la Ville ;
- Représenter le centre socio-culturel et la Ville dans différentes instances ;
- Gérer administrativement et financièrement la structure ; assurer l'instruction de dossiers administratifs avec le Responsable administratif et financier ;
- Elaborer avec son équipe les demandes de subventions des actions qu'il porte et en assurer le suivi (élaboration de projets, Constitution et dépôt des demandes, notifications, versements, bilans) ;
- Participer en lien avec le service financier de la Ville, et le responsable administrative et financière à la préparation et l'exécution du budget de la maison de quartier.

Dit que les conditions d'accès sont les suivantes :

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme de niveau 6 (anciennement niveau II) et/ou justifier d'une expérience sur un poste similaire.

Précise que le poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public (contrat à durée déterminée ou indéterminée), en cas d'échec de la procédure de recrutement d'un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-8, 2^o du code général de la fonction publique.

Dit que la rémunération sera basée sur les grilles des grades d'attaché ou d'attaché principal.

- La création de 3 postes « d'animateur.rice socioculturel.le jeunesse – référent.e hors les murs », à temps complet, de catégorie B, relevant de la filière animation, ouverts au recrutement sur les grades du cadre d'emplois des animateurs territoriaux ou à défaut sur les grades du cadre d'emplois des adjoints d'animation.

M. le Maire propose que ce poste comprenne notamment les missions suivantes :

- Impulser et participer à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet social, à des actions d'animation ; globale dans le cadre des démarches de développement des territoires en lien avec l'équipe du centre socio-culturel ;
- Proposer des lieux, des jours, des horaires et des formats adaptés afin d'organiser des rencontres avec les jeunes dans des lieux qu'ils fréquentent (espace jeunesse du CSC, gymnase, équipement culturel...) ;

- Aller à la rencontre des jeunes, décrypter leurs envies et susciter la discussion ;
- Accompagner les jeunes dans la reformulation de leur besoin et les aider à les traduire en projet en lien avec les acteurs œuvrant pour la jeunesse (à l'échelle de la ville) ;
- Accompagner, informer et orienter sur les dispositifs en lien avec la scolarité, l'orientation, l'insertion
- Dialoguer avec les parents, les sensibiliser et les impliquer dans leurs projets de service;
- Etre présent auprès des jeunes par le biais des réseaux sociaux ou d'internet ;
- Assurer un suivi des jeunes rencontrés et rendre compte de son action d'accompagnement sur le plan qualitatif et quantitatif ;
- Se faire connaître auprès des acteurs œuvrant pour la jeunesse sur la ville ;
- Mettre en place le projet de fonctionnement jeunesse en corrélation avec le projet social et l'ensemble de l'équipe d'animation du centre socio-culturel ;
- Impulser des animations et des actions de prévention sociale et de prévention des rixes en direction des jeunes dans un souci de lien entre tous les jeunes de la ville ;
- Communiquer auprès des jeunes sur les activités du centre socio-culturels avec des outils adaptés ;
- Participer aux actions du réseau d'acteurs jeunesse de la Ville ;
- Accompagner les jeunes dans leur engagement citoyen en lien avec le référent participation ;

Dit que les conditions d'accès sont les suivantes :

Le candidat devra être titulaire d'un BPJEPS ou d'un diplôme de niveau 4 (anciennement IV) et/ou justifier d'une expérience sur un poste similaire.

Précise que le poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-14 du code général de la fonction publique.

Dit que la rémunération sera basée sur la grille des grades du cadre d'emplois des animateurs ou à défaut, sur les grilles du cadre d'emplois des adjoints d'animation.

- La création d'un poste de « référent.e participation et citoyenneté des jeunes » à temps complet, de catégorie B, relevant de la filière animation, ouvert au recrutement sur les grades du cadre d'emplois des animateurs territoriaux, ou à défaut sur les grades du cadre d'emplois des adjoints d'animation.

M. le Maire propose que ce poste comprenne notamment les missions suivantes :

- Sensibiliser les jeunes à la vie politique locale, nationale et européenne ;
- Permettre aux jeunes de prendre part à la politique de la jeunesse locale, de formuler des propositions d'actions ;
- Faire émerger les initiatives des jeunes pour leur ville et associer les jeunes dans les projets de la ville, en matière de culture, de loisirs, mais aussi de propriété, de développement durable, d'ordre public, ... ;
- Associer les jeunes aux projets des structures/dispositifs qui leur sont dédiés ;
- Sensibiliser les jeunes à l'égalité entre les femmes et les hommes et à toutes formes de discrimination ;
- Affiner le travail sur les instances de participation dédiées aux jeunes, notamment en ce qui concerne la composition de l'instance, la parité souhaitée, les modalités électives de ses membres, son renouvellement, le degré de participation attendu (consultation, coproduction, etc.). En lien avec le cabinet du maire, une attention particulière sera portée aux modalités de fonctionnement démocratique ainsi qu'aux liens avec les établissements scolaires de la ville ;
- Animer ces instances de manière à favoriser la compréhension, par les jeunes des instances, de la vie politique locale, nationale et européenne, notamment en ce qui concerne le travail

de la jeunesse ;

- En lien avec les différents services de la ville, identifier la manière dont les jeunes pourraient être plus fortement associés aux projets des structures et dispositifs qui leur sont dédiés ;
- Être force de propositions sur le fonctionnement des instances et le renforcement, plus global, de la participation des jeunes beauvillésois et beauvillésoises dans la ville ;
- Développer l'égalité Femmes/Hommes au sein des instances de participation des jeunes ainsi que dans l'élaboration de leurs projets.

Dit que les conditions d'accès sont les suivantes :

Le candidat devra être titulaire d'un BPJEPS ou d'un diplôme de niveau 4 (anciennement IV) en sciences humaines et sociales et/ou justifier d'une expérience sur un poste similaire.

Précise que le poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-14 du code général de la fonction publique.

Dit que la rémunération sera basée sur la grille des grades du cadre d'emplois des animateurs, ou à défaut, sur les grilles du cadre d'emplois des adjoints d'animation.

- La création d'un poste de « Responsable de service politique de la ville, vie associative et développement local », à temps complet, de catégorie A, relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur le grade d'attaché ou d'attaché principal.

M. le Maire propose que ce poste comprenne notamment les missions suivantes :

- Participer à la définition des orientations stratégiques et décliner les objectifs opérationnels de la collectivité en matière de développement local ;
- Assurer une expertise technique auprès des élu.e.s (1^{ère} adjointe en charge de la mission égalité femmes-hommes, adjointe à la politique de la Ville, adjoint.e.s de quartier, élue déléguée à la vie associative, élue déléguée à la lutte contre les discriminations...) ;
- Garantir la mise en œuvre et l'articulation des projets et dispositifs portés par les secteurs rattachés, en impulsant une approche dynamique et transversale :
 - Politique de la Ville/Vie associative : suivi du contrat de ville et des dispositifs associés (ex : TFPB) structuration et animation de la vie associative ;
 - Mission égalité et lutte contre les discriminations
 - Vie des Quartiers : accompagnement des initiatives locales, projets de développement participatif, préfiguration de la régie de quartier, impulsion des conseils de quartier ... ;
- Encadrer et animer une équipe de professionnels dédiés ;
- Assurer le suivi administratif et budgétaire du service ;
- Assurer la cohérence de ces secteurs avec les projets urbains en favorisant les dynamiques habitantes ;
- Favoriser le lien avec les centres socio-culturels, 1ers équipements de proximité dans les quartiers
- Maintenir et impulser des initiatives innovantes dans chacun des secteurs ;
- Initier et gérer des instances ad hoc de participation des habitants ;

Dit que les conditions d'accès sont les suivantes :

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme de niveau 6 (anciennement niveau II) et/ou justifier d'une expérience sur un poste similaire.

Précise que le poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public (contrat à durée déterminée ou indéterminée), en cas d'échec de la procédure de recrutement d'un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-8, 2^e du code général de la fonction publique.

Dit que la rémunération sera basée sur les grilles des grades du cadre d'emplois des attachés.

- La création d'un poste de « Chargé.e de mission Vie associative », à temps complet, catégorie hiérarchique A relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur le grade d'attaché.

M. le Maire propose que ce poste comprenne notamment les missions suivantes :

- Repérer et accompagner les nouveaux porteurs associatifs, les aider dans le montage de projet et la recherche de subventions.
- Mettre en place des procédures en lien avec les différents services intervenant sur l'accompagnement des associations (mise à disposition de locaux, prêt de matériel, développement de projet...).
- Mettre en œuvre et développer le plan de formation en direction des associations (FORM'ASSO).
- Assurer un rôle de ressource pour les associations et créer les nouveaux supports.
- Clarifier, déployer et faciliter l'accès aux soutiens financiers destinés aux associations.
- Coordonner le Forum des associations annuel.
- Actualiser le guide/ Annuaire des associations (fréquence à déterminer).
- Développer des actions et/ou créer des supports de valorisation de l'engagement associatif.
- Participer à la coordination et à la réflexion sur les manifestations impliquant une participation des associations (fêtes de la Ville, Animations d'été).
- Développer le Conseil Local de la Vie Associative : La (le) chargé(e) de mission coordonnera l'ensemble du travail administratif lié au bon fonctionnement de cette instance, le déroulement des élections, le soutien à la création des groupes thématiques, ainsi que la mise en réseau avec les services municipaux concernés.

Dit que les conditions d'accès sont les suivantes :

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme de niveau 6 (anciennement niveau II) et/ou justifier d'une expérience sur un poste similaire.

Precise que le poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public (contrat à durée déterminée ou indéterminée), en cas d'échec de la procédure de recrutement d'un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-8, 2° du code général de la fonction publique.

Dit que la rémunération sera basée sur la grille des grades d'attaché.

- La création d'un poste de « Directeur.rice des affaires juridiques» à temps complet, de catégorie hiérarchique A, relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur un grade du cadre d'emplois des attachés.

M. le Maire propose que ce poste comprenne notamment les missions suivantes :

- Encadrer la direction ;
- Apporter une aide technique et méthodologique aux responsables de pôle dans le pilotage, le suivi et le contrôle des activités ;
- Gérer les contentieux et les précontentieux ;
- Piloter le pôle affaires juridiques et à ce titre, superviser la bonne gestion des polices d'assurances et des sinistres, concevoir, impulser et sécuriser les assemblées délibérantes ;
- Piloter le pôle commande publique, et à ce titre, planifier la commande publique et la politique d'achat, assurer la bonne gestion administrative et juridique des procédures liées à une opération de commande publique ;
- Piloter le secrétariat général.

Dit que les conditions d'accès sont les suivantes :

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme de niveau 6 (anciennement niveau II) et/ou justifier d'une expérience sur un poste similaire.

Précise que le poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public (contrat à durée déterminée ou indéterminée), en cas d'échec de la procédure de recrutement d'un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-8, 2^e du code général de la fonction publique.

Dit que la rémunération sera basée sur les grilles des grades du cadre d'emplois des attachés.

- La création d'un poste de « Directeur.rice des affaires générales, du cimetière et de la qualité de l'accueil» à temps complet, de catégorie hiérarchique A, relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur un grade du cadre d'emplois des attachés.

M. le Maire propose que ce poste comprenne notamment les missions suivantes :

- Encadrer la direction ;
- Répartir et planifier les activités en fonction des contraintes de la Direction ;
- Piloter, suivre et contrôler les activités des agents ;
- Piloter le pôle des Affaires générales ;
- Piloter le pôle du guichet unique ;
- Piloter la gestion du cimetière en lien avec la fin des pesticides.

Dit que les conditions d'accès sont les suivantes :

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme de niveau 6 (anciennement niveau II) et/ou justifier d'une expérience sur un poste similaire.

Précise que le poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public (contrat à durée déterminée ou indéterminée), en cas d'échec de la procédure de recrutement d'un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-8, 2^e du code général de la fonction publique.

Dit que la rémunération sera basée sur les grilles des grades du cadre d'emplois des attachés.

- La création d'un poste de « Responsable du pôle commande publique », à temps complet, de catégorie hiérarchique A, relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur les grades d'attaché ou d'attaché principal.

M. le Maire propose que ce poste comprenne notamment les missions suivantes :

- Planifier l'activité du Pôle ;
- Superviser et suivre les procédures de passation des contrats de la commande publique (marchés publics, délégation de service public, ...);
- Suivre l'exécution des contrats de la commande publique ;
- Assurer le secrétariat des commissions ;
- Gérer les pré-contentieux et les contentieux liés à la commande publique ;
- Conseiller/ assister les services et les élus dans le domaine de la commande publique (rédaction de notes administratives,...);
- Elaborer et développer les procédures internes permettant le partage de bonnes pratiques et la bonne application de la réglementation par les services ;

Dit que les conditions d'accès sont les suivantes :

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme de niveau 6 (anciennement niveau II) et/ou justifier d'une expérience sur un poste similaire.

Précise que le poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public (contrat à durée

déterminée ou indéterminée), en cas d'échec de la procédure de recrutement d'un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-8, 2^e du code général de la fonction publique.

Dit que la rémunération sera basée sur les grilles des grades d'attaché ou d'attaché principal.

- La création d'un poste de « gestionnaire des marchés publics », de catégorie B, à temps complet, relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur les grades du cadre d'emplois de rédacteurs territoriaux.

M. le Maire propose que ce poste comprenne notamment les missions suivantes :

- Suivre les procédures de passation des marchés publics de son portefeuille : rédaction des pièces marché (avis d'appel public à la concurrence, cahier des charges) ; rédaction des rapports d'analyse ; rédaction des lettres de réponse aux candidats retenus et non retenus et des lettres de notification ; relation avec le contrôle de légalité ; rédaction des avis d'attribution ; transmission des données essentielles ;
- Assurer le secrétariat des commissions liées à la commande publique et notamment des commissions intervenant pour les marchés de son portefeuille: planning et convocation des membres de la commission, secrétariat;
- Recenser les marchés ; élaborer le planning des marchés à venir ;
- Valider /Rédiger les contrats et décisions des marchés inférieurs au seuil de passation ;
- Suivre les reconductions des contrats/marchés de son portefeuille ;
- Gérer le site dématérialisé des procédures et le logiciel de rédaction des pièces marchés MARCO ;
- Assurer la publicité des actes liés à la commande publique (mise en ligne des décisions, ...)
- Suivre et gérer la page internet de la ville liée à la commande publique ;
- Enregistrer et traiter les marchés dans CIRIL (+ PES) ;
- Archiver les dossiers marchés et originaux ;
- Suivi des tableaux de bord des marchés; vérification du respect des seuils par les services ;
- Participer à l'établissement des outils de bonnes pratiques liés à la commande publique et aux actions mises en place à destination des directions et services de la ville dans un objectif d'amélioration continue.

Dit que les conditions d'accès sont les suivantes :

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (anciennement IV) et/ou justifier d'une expérience sur un poste similaire.

Précise que le poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-14 du code général de la fonction publique.

Dit que la rémunération sera basée sur les grilles des grades du cadre d'emplois des rédacteurs.

- La création d'un poste de « chargé.e de mission subventions et financement», à temps complet, de catégorie B, relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur les grades du cadre d'emplois de rédacteurs territoriaux, ou à défaut sur les grades du cadre d'emplois des adjoints administratifs.

M. le Maire propose que ce poste comprenne notamment les missions suivantes :

- Assurer une veille active et prospecter sur les dispositifs de contractualisations/subventions/appels à projets proposés par les financeurs publics (Etat, Fonds européens, Département, Région, Communauté d'Agglomération) et toutes autres nouvelles opportunités de financement sur la section d'investissement comme de

fonctionnement

- Conseiller les services sur les sources de subventions en investissement possibles en amont des projets ; Participation aux réunions d'élaboration du Programme Pluriannuel d'Investissement
- Définir et formaliser des procédures de recherche de subventions en investissement et mettre en place des tableaux de bord relatifs aux projets subventionnés, au suivi de l'état d'avancement des paiements et du solde à percevoir, aux avenants compte tenu de l'évolution des dossiers (calendriers, coûts réel) et réaliser un bilan régulier des financements (obtenus / refusé) ;
- Communiquer, sensibiliser et accompagner, les services concernés par les dispositifs et les appels à projets des différents financeurs dans leurs dossiers de demande d'aide financière en section d'investissement
- Élaborer des dossiers de demandes de subventions en lien avec les services opérationnels (candidature, montage du dossier d'instruction, production, collecte et transmission de l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution des dossiers) et en assurer le suivi en section d'investissement (demandes d'appel de fond auprès de l'ensemble des financeurs, relances auprès des financeurs si nécessaire, engagements comptables).
- Rédiger toutes les correspondances afférentes, notes de synthèse, en partenariat avec les porteurs de projets, délibérations/décisions, comptes rendus éventuels.

Dit que les conditions d'accès sont les suivantes :

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (anciennement IV) et/ou justifier d'une expérience sur un poste similaire.

Précise que le poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-14 du code général de la fonction publique.

Dit que la rémunération sera basée sur la grille des grades du cadre d'emplois des rédacteurs, ou à défaut sur les grilles des grades du cadre d'emplois des adjoints administratifs.

- La création d'un poste de « responsable du service Logement » de catégorie hiérarchique A, à temps complet, relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur les grades d'attaché ou d'attaché principal.

M. le Maire propose que ce poste comprenne notamment les missions suivantes :

- Gérer l'organisation générale du service composé de deux agents ;
- Etre garant de l'enregistrement des demandes de logements sociaux ;
- Organiser la gestion des attributions de logements sociaux ;
- Participer aux commissions d'attribution des bailleurs ;
- Conforter le partenariat avec les bailleurs et les services de la DDCS ;
- Contribuer à la définition des futurs programmes de logement ;
- Participer aux initiatives en direction des publics spécifiques (studio jeune) ;
- Gérer les tableaux de bord, bilans et statistiques ;
- Assurer l'accueil du public en cas d'absence des agents ;
- Assister l'élue du secteur lors de ses permanences ;
- Participer aux opérations liées à la résorption de l'habitat indigne et aux projets de renouvellement urbain;

Dit que les conditions d'accès sont les suivantes :

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme de niveau 6 (anciennement niveau II) et/ou justifier d'une expérience sur un poste similaire.

Precise que le poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public (contrat à durée déterminée ou indéterminée), en cas d'échec de la procédure de recrutement d'un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-8, 2^o du code général de la fonction publique.

Dit que la rémunération sera basée sur les grilles des grades d'attaché ou d'attaché principal.

- La transformation du poste de « Chargé.e de mission Jeunesse » en un poste de « Responsable du service jeunesse », à temps complet, de catégorie hiérarchique A, relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur les grades d'attaché ou d'attaché principal.

M. le Maire propose que ce poste comprenne les missions suivantes :

- Renforcer la coordination et la cohérence des actions menées en direction des 11-25 ans,
- Superviser les actions des informateurs jeunesse et du PRIJ placées sous son autorité hiérarchique,
- Superviser les actions du référent « participation des jeunes »,
- Organiser et animer le réseau des professionnels de la jeunesse du territoire,
- Être une personne ressource pour l'ensemble des acteurs éducatifs locaux,
- Participer à la continuité éducative et renforcer les passerelles enfance/jeunesse avec l'ensemble des partenaires éducatifs,
- Développer et favoriser l'accompagnement des projets jeunes,
- Favoriser la coopération entre les différents acteurs de la jeunesse dans la ville
- Assurer une veille sur l'évolution sociétale de la jeunesse,
- Développer le partenariat, notamment entre le service, la mission locale et la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.
- Être force de propositions pour développer des projets en faveur de la participation des jeunes beauvillésois,
- Piloter et animer des actions ponctuelles jeunesse en identifiant les ressources locales,
- Piloter les dispositifs « Bourse bâtir son avenir », chantiers jeunes, et décrochage scolaire des collégiens et lycéens,
- Assurer la transversalité des actions jeunesse du territoire, notamment en renforçant les coopérations avec/entre les centres sociaux, les associations locales, le PRIJ, le PRE, etc.,
- Animer des temps de rencontres au sein des trois collèges et du lycée en lien avec les partenaires locaux,
- Développer des outils de communication adaptés au public,
- Rechercher des subventions pour développer les projets et assurer le suivi administratif et budgétaire du service.

Dit que les conditions d'accès sont les suivantes :

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme de niveau 6 (anciennement niveau II) et/ou justifier d'une expérience sur un poste similaire.

Precise que le poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public (contrat à durée déterminée ou indéterminée), en cas d'échec de la procédure de recrutement d'un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-8, 2^o du code général de la fonction publique.

Dit que la rémunération sera basée sur les grilles des grades d'attaché ou d'attaché principal.

- La transformation du poste de « Responsable administratif et financier » au service de la restauration relevant de la catégorie hiérarchie B, en un poste d'« assistant.e administratif », à temps complet, de catégorie hiérarchie C, relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur les grades du cadre d'emplois des adjoints administratifs.

ville de Villiers-le-bel

Séance du Conseil Municipal du vendredi 1 juillet 2022

M. le Maire propose que ce poste comprenne les missions suivantes :

- Assurer le suivi du budget, des tarifs et contact avec fournisseurs, facturation aux services ;
- Assurer le suivi des engagements et factures ;
- Aider à l'élaboration des cahiers des charges des marchés publics ;
- Rédiger de notes et courriers divers ;
- Suivre les courriers.

Dit que les conditions d'accès sont les suivantes :

Le candidat devra justifier d'une expérience sur un poste similaire et/ou maîtriser l'outil informatique.

Précise que le poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-14 du code général de la fonction publique.

Dit que la rémunération sera basée sur la grille des grades du cadre d'emplois des adjoints administratifs.

- La création d'un poste de « Responsable magasin », à temps complet, de catégorie hiérarchie C, relevant de la filière administrative ou technique, ouvert au recrutement sur les grades du cadre d'emplois des adjoints techniques, des agents de maîtrise et des adjoints administratifs.

M. le Maire propose que ce poste comprenne les missions suivantes :

- Garantir l'hygiène et sécurité du magasin ;
- Contrôler qualitativement et quantitativement des livraisons de marchandises alimentaires ou autres, et du stockage dans les espaces adaptés ;
- Passer des commandes de produits alimentaires et non alimentaires ou matériels auprès des fournisseurs
- Vérifier les températures des chambres froides de stockage ;
- Suivre les demandes fêtes et Cérémonies ;
- Superviser la préparation des sorties de marchandises pour les différentes prestations suivant le planning de production, ainsi que les demandes pour fêtes et cérémonies ;
- Superviser la réception des différents produits non alimentaires (jetables- produits d'entretien) et préparation suivant les commandes des offices ;
- Vérifier le stock et les dates limites de consommation (rotation des produits- stock minimum).

Dit que les conditions d'accès sont les suivantes :

Le candidat devra justifier d'une expérience sur un poste similaire et/ou maîtriser les règles d'hygiène en restauration

Précise que le poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-14 du code général de la fonction publique.

Dit que la rémunération sera basée sur la grille des grades du cadre d'emplois des adjoints techniques, des agents de maîtrise ou des adjoints administratifs.

- La transformation du poste de « Responsable du pôle technique » au service de la restauration relevant de la catégorie hiérarchie B, en un poste de « Coordinateur.rice des offices et de la laverie », à temps complet, de catégorie hiérarchie B, relevant de la filière administrative ou technique, ouvert au recrutement sur les grades du cadre d'emplois des rédacteurs ou des techniciens, ou à défaut sur les grades des cadres d'emplois des adjoints

administratifs, des adjoints techniques ou des agents de maîtrise.

M. le Maire propose que ce poste comprenne les missions suivantes :

- Assurer la gestion organisationnelle des différents offices et de la laverie: constitution des équipes, planification de l'organisation du travail, diffusion des informations (50 agents) ;
- Assurer le suivi administratif du personnel (gestion des congés, état d'heures, établissement des contrats, etc.) et participer à la polyvalence du service ;
- Suivre les demandes de travaux, des achats de matériel et le budget ;
- Garantir l'hygiène et la sécurité de tous les offices (suivi du planning de nettoyage, contrôle des documents, suivi de température, suivi des besoins en produits d'entretien et en jetable) en collaboration avec la diététicienne/ responsable qualité ;
- Participer à la mise à jour de certains dossiers (HACCP-Grammage- paquet Hygiène) en collaboration avec la diététicienne/ Responsable Qualité ;
- Organiser des exercices d'évacuation sur les restaurants scolaires.

Dit que les conditions d'accès sont les suivantes :

Le candidat devra justifier d'un diplôme de niveau 4 (anciennement IV) et/ou d'une expérience sur un poste similaire et maîtriser les règles d'hygiène en restauration.

Précise que le poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-14 du code général de la fonction publique.

Dit que la rémunération sera basée sur la grille des grades du cadre d'emplois des rédacteurs ou des techniciens, ou à défaut sur les grilles des grades des cadres d'emplois des adjoints administratifs, des adjoints techniques ou des agents de maîtrise.

- La création d'un poste de « Responsable de production», à temps complet, de catégorie hiérarchie B, relevant de la filière administrative ou technique, ouvert au recrutement sur les grades du cadre d'emplois des rédacteurs ou des techniciens ou à défaut sur les grades des cadres d'emplois des adjoints administratifs, des adjoints techniques ou des agents de maîtrise.

M. le Maire propose que ce poste comprenne les missions suivantes :

- Garantir l'hygiène et la sécurité de la cuisine, de l'application et du respect des procédures, des autocontrôles et du port d'équipements appropriés.
- Encadrer une équipe.
- Garantir le respect des délais de fabrication.
- Organiser et vérifier les productions journalières sur le plan quantitatif et qualitatif pour les différents repas (enfants, adultes, portage à domicile, structures de la petite enfance, repas pour régimes adultes, et enfants)
- Rédiger les fiches recettes avec la collaboration du magasin et des cuisiniers.
- Participer à l'élaboration des menus pour tous types de convives (maternelles, élémentaires, petite enfance, adultes)

Dit que les conditions d'accès sont les suivantes :

Le candidat devra justifier d'un diplôme de niveau 4 (anciennement IV) et/ou d'une expérience sur un poste similaire et maîtriser les règles d'hygiène en restauration

Précise que le poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-14 du code général de la fonction publique.

Dit que la rémunération sera basée sur la grille des grades du cadre d'emplois des rédacteurs ou des techniciens, ou à défaut sur les grilles des grades des cadres d'emplois des adjoints administratifs,

des adjoints techniques ou des agents de maîtrise.

- La transformation du poste d' « Adjoint à la cuisine centrale » au service de la restauration relevant de la catégorie hiérarchie C, en un poste de « Directeur.rice de la cuisine centrale», à temps complet, de catégorie hiérarchie A, relevant de la filière administrative ou technique, ouvert au recrutement sur le grade d'attaché ou sur le grade d'ingénieur ou à défaut sur les grades des cadres d'emplois des techniciens ou des rédacteurs.

M. le Maire propose que ce poste comprenne les missions suivantes :

- Gérer la production des repas.
- Assurer et contrôler la gestion de l'approvisionnement et des stocks.
- Assurer et contrôler la maintenance des locaux et des matériels.
- Animer et Piloter l'équipe de la cuisine.
- Mettre en place l'internalisation de l'ensemble des repas de la cuisine centrale.

Dit que les conditions d'accès sont les suivantes :

Le candidat devra justifier d'un diplôme de niveau 6 (anciennement II) et/ou d'une expérience sur un poste similaire et maîtriser les règles d'hygiène en restauration

Précise que le poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public (contrat à durée déterminée ou indéterminée), en cas d'échec de la procédure de recrutement d'un fonctionnaire de catégorie A, sur le fondement de l'article L332-8, 2^e du code général de la fonction publique ou à défaut, en cas de recrutement sur les grades des cadres d'emplois des techniciens ou des rédacteurs sur le fondement de l'article L332-14 du code général de la fonction publique.

Dit que la rémunération sera basée sur la grille des grades d'ingénieur ou d'attaché ou à défaut sur les grilles des grades des cadres d'emplois des techniciens ou des rédacteurs.

M. le Maire entendu,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le tableau des emplois,

VU l'avis du Comité Technique du 14 juin 2022,

VU l'avis favorable de la Commission Finances du 20 juin 2022,

DECIDE :

- La création d'un poste de Directeur.rice Général.e Adjoint.e des Services « Vie de la cité », à temps complet, emploi fonctionnel d'une commune de 40 000 à 150 000 habitants compte tenu du surclassement de la ville dans la strate démographique supérieure (plus de 40 000 habitants).

Cet emploi fonctionnel pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière administrative sur un des grades relevant du cadre d'emplois des attachés, par voie de détachement. Cet emploi de directeur général adjoint des services pourra également être pourvu par la voie du recrutement direct d'un agent contractuel au titre de l'article L343-1 du code général de la fonction publique. (Le recrutement direct n'entraîne pas de titularisation de l'agent et ne peut être conclu ou renouvelé qu'en contrat à durée déterminée. Aucun contrat à durée indéterminée ne peut conclu pour

ce motif).

- **La création d'un emploi de catégorie A d'un emploi administratif de direction, à temps complet, de catégorie hiérarchique A, dont le titulaire aura vocation à occuper l'emploi fonctionnel de Directeur.rice Générale adjoint.e des Services « Vie de la cité ».**

La rémunération sera basée sur les grilles des grades du cadre d'emplois des attachés.

- **La création d'un poste de « Directeur.rice des centres sociaux et de la jeunesse » à temps complet, de catégorie hiérarchique A, relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur un grade du cadre d'emplois des attachés.**

Cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-9 du code général de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 6 ans. Si, à l'issue de cette durée, le contrat est reconduit, il ne pourra l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

La rémunération sera basée sur les grilles des grades du cadre d'emplois des attachés.

- **La création de 3 postes de « Responsable de service - centre socio-culturel » à temps complet, de catégorie hiérarchique A, relevant de la filière administrative, ouverts au recrutement sur les grades d'attaché ou d'attaché principal.**

Ces emplois pourront être occupés par des agents contractuels recrutés à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-9 du code général de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 6 ans. Si, à l'issue de cette durée, le contrat est reconduit, il ne pourra l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

La rémunération sera basée sur les grilles du grade d'attaché ou d'attaché territorial.

- **La création de 3 postes « d'Animateur.rice socioculturel.le jeunesse – référent.e hors les murs », à temps complet, de catégorie B, relevant de la filière animation, ouverts au recrutement sur les grades du cadre d'emplois des animateurs territoriaux, ou à défaut sur les grades du cadre d'emplois des adjoints d'animation.**

Ces emplois pourront être occupés par des agents contractuels recrutés à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du code général de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article L332-14 du code général de la fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

La rémunération sera basée sur la grille des grades du cadre d'emplois des animateurs, ou à défaut des adjoints d'animation.

- **La création d'un poste de « Référent.e participation et citoyenneté des jeunes » à temps complet, de catégorie B, relevant de la filière animation, ouvert au recrutement sur les grades du cadre d'emplois des animateurs territoriaux, ou à défaut sur les grades du cadre d'emplois des adjoints d'animation.**

Cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du code général de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article L332-14 du code général de la fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

La rémunération sera basée sur la grille des grades du cadre d'emplois des animateurs, ou à défaut des adjoints d'animation.

- La création d'un poste de « Responsable de service politique de la ville, vie associative et développement local », à temps complet, de catégorie A, relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur le grade d'attaché ou d'attaché principal.

Cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-9 du code général de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 6 ans. Si, à l'issue de cette durée, le contrat est reconduit, il ne pourra l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

La rémunération sera basée sur les grilles du grade d'attaché ou d'attaché principal.

- La création d'un poste de « Chargé.e de mission Vie associative », à temps complet, catégorie hiérarchique A relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur le grade d'attaché.

Cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-9 du code général de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 6 ans. Si, à l'issue de cette durée, le contrat est reconduit, il ne pourra l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

La rémunération sera basée sur la grille du grade d'attaché.

- La création d'un poste de « Directeur.rice des affaires juridiques » à temps complet, de catégorie hiérarchique A, relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur un grade du cadre d'emplois des attachés.

Cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-9 du code général de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 6 ans. Si, à l'issue de cette durée, le contrat est reconduit, il ne pourra l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

La rémunération sera basée sur les grilles des grades du cadre d'emplois des attachés.

- La création d'un poste de « Directeur.rice des affaires générales, du cimetière et de la qualité de l'accueil » à temps complet, de catégorie hiérarchique A, relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur un grade du cadre d'emplois des attachés.

Cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-9 du code général de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 6 ans. Si, à l'issue de cette durée, le contrat est reconduit, il ne pourra l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

La rémunération sera basée sur les grilles des grades du cadre d'emplois des attachés.

- La création d'un poste de « Responsable du pôle commande publique », à temps complet, de catégorie hiérarchique A, relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur les grades d'attaché ou d'attaché principal.

Cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-9 du code général de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 6 ans. Si, à l'issue de cette durée, le contrat est reconduit, il ne pourra l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

La rémunération sera basée sur les grilles du grade d'attaché ou d'attaché principal.

- La création d'un poste de « Gestionnaire des marchés publics », de catégorie B, à temps

complet, relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur les grades du cadre d'emplois de rédacteurs territoriaux.

Cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du code général de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article L332-14 du code général de la fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

La rémunération sera basée sur la grille des grades du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.

- La création d'un poste de « Chargé.e de mission subventions et financement», à temps complet, de catégorie B, relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur les grades du cadre d'emplois de rédacteurs territoriaux, ou à défaut sur les grades du cadre d'emplois des adjoints administratifs.

Cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du code général de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article L332-14 du code général de la fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

La rémunération sera basée sur la grille des grades du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux, ou à défaut sur les grades des adjoints administratifs.

- La création d'un poste de « Responsable du service Logement » de catégorie hiérarchique A, à temps complet, relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur les grades d'attaché ou d'attaché principal.

Cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-9 du code général de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 6 ans. Si, à l'issue de cette durée, le contrat est reconduit, il ne pourra l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

La rémunération sera basée sur les grilles du grade d'attaché ou d'attaché principal.

- La transformation du poste de « Chargé.e de mission Jeunesse » en un poste de « Responsable du service jeunesse », à temps complet, de catégorie hiérarchique A, relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur les grades d'attaché ou d'attaché principal.

Cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-9 du code général de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 6 ans. Si, à l'issue de cette durée, le contrat est reconduit, il ne pourra l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

La rémunération sera basée sur les grilles du grade d'attaché ou d'attaché principal.

- La transformation du poste de « Responsable administratif et financier » au service de la restauration relevant de la catégorie hiérarchie B, en un poste d'« assistant.e administratif », à temps complet, de catégorie hiérarchie C, relevant de la filière administrative, ouvert au recrutement sur les grades du cadre d'emplois des adjoints administratifs.

Cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du code général de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article L332-14 du code général de la fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir

l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

La rémunération sera basée sur la grille des grades du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.

- La création d'un poste de « Responsable magasin », à temps complet, de catégorie hiérarchie C, relevant de la filière administrative ou technique, ouvert au recrutement sur les grades du cadre d'emplois des adjoints techniques, des agents de maîtrise et des adjoints administratifs.

Cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du code général de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article L332-14 du code général de la fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

La rémunération sera basée sur la grille des grades du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux, des agents de maîtrise ou des adjoints administratifs territoriaux.

- La transformation du poste de « Responsable du pôle technique » au service de la restauration relevant de la catégorie hiérarchie B, en un poste de « Coordinateur.rice des offices et de la laverie », à temps complet, de catégorie hiérarchie B, relevant de la filière administrative ou technique, ouvert au recrutement sur les grades du cadre d'emplois des rédacteurs ou des techniciens, ou à défaut sur les grades des cadres d'emplois des adjoints administratifs, adjoints techniques ou agents de maîtrise.

Cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du code général de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article L332-14 du code général de la fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

La rémunération sera basée sur la grille des grades du cadre d'emplois des rédacteurs ou des techniciens territoriaux, ou à défaut sur les grades des cadres d'emplois des adjoints administratifs, adjoints techniques ou agents de maîtrise.

- La création d'un poste de « Responsable de production», à temps complet, de catégorie hiérarchie B, relevant de la filière administrative ou technique, ouvert au recrutement sur les grades du cadre d'emplois des rédacteurs ou des techniciens, ou à défaut sur les grades des cadres d'emplois des adjoints administratifs, adjoints techniques ou agents de maîtrise.

Cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du code général de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article L332-14 du code général de la fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

La rémunération sera basée sur la grille des grades du cadre d'emplois des rédacteurs ou des techniciens territoriaux, ou à défaut sur les grades des cadres d'emplois des adjoints administratifs, adjoints techniques ou agents de maîtrise.

- La transformation du poste d' « Adjoint à la cuisine centrale » au service de la restauration relevant de la catégorie hiérarchie C, en un poste de « Directeur.rice de la cuisine centrale», à temps complet, de catégorie hiérarchie A, relevant de la filière administrative ou technique, ouvert au recrutement sur les grades d'ingénieur ou d'attaché, ou à défaut sur les grades des cadres d'emplois des techniciens ou des rédacteurs.

Cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée

ville de Villiers-le-bel

Séance du Conseil Municipal du vendredi 1 juillet 2022

maximale de 3 ans, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires de catégorie A, au vu de l'application de l'article L332-9 du code général de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 6 ans. Si, à l'issue de cette durée, le contrat est reconduit, il ne pourra l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

A défaut et en cas de recrutement en catégorie B, cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du code général de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article L332-14 du code général de la fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

La rémunération sera basée sur les grilles des grades d'ingénieur ou d'attaché, ou à défaut sur les grades des cadres d'emplois des techniciens ou des rédacteurs.

APPROUVE le tableau des emplois de la collectivité mis à jour, tel qu'il est annexé à la présente délibération,

DECIDE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés seront inscrits au budget, aux chapitres et articles prévues à cet effet.

Délibéré les jour, mois et an que dessus (vote pour : 26 – Contre : 7 – Abstention : 0 – Ne prend pas part au vote : 0)

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Jean-Louis MARSAC



Publication le : 12 JUIL. 2022

Transmission en Sous-préfecture le : 12 JUIL. 2022

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Nom(s) de poste permanent	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	SERVICE	EMPLOI	CATEGORIE DE L'EMPLOI	PIÈRES	A DÉBUT DE RECRUTEMENT DANS LA CATEGORIE DEFINIE (colonne 9)	RECRUTEMENT DANS LA CATEGORIE HIERARCHIQUE SOUVENIR POSSIBLE	CADRE D'EMPLOI	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	POSTES AVANT ENCLASSEMENT HIERARCHIQUE OU CO/MONNAIE
1 CABINET DU MAIRE	DIRECTION DE LA COMMUNICATION			@@Directeur/trice de la Communication	A	Administrative	A		Attaché	attaché territorial - attaché principal - Directeur - Attaché hors classe	35	O
2 CABINET DU MAIRE	DIRECTION DE LA COMMUNICATION			Journaliste	A	Administrative	B		Attaché - Rédacteur	Attaché territorial - attaché principal - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	N
3 CABINET DU MAIRE	DIRECTION DE LA COMMUNICATION			Infographiste	B	Administrative	C		Rédacteur - Adjoint administratif	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	N
4 CABINET DU MAIRE	DIRECTION DE LA COMMUNICATION			Community Manager	A	Administrative	B		Attaché - Rédacteur	Attaché territorial - attaché principal - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	N
5 CABINET DU MAIRE		CABINET DU MAIRE		Assistant/e de direction au Cabinet du Maire	C	Administrative	C		Adjoint administratif	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	N
6 CABINET DU MAIRE		CABINET DU MAIRE		Assistant/e de direction au Cabinet du Maire	C	Administrative	C		Adjoint administratif	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	N
7 @DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@EMPLOI FONCTIONNEL - GRADE DE DETACHEMENT			@@@EMPLOI FONCTIONNEL - GRADE DE DETACHEMENT	A	Administrative	A		Directeur général des services des communes	Directeur général des services des communes 40 000/89 000 habitants	35	O
8 @DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@EMPLOI FONCTIONNEL - GRADE D'ORIGINE			@@EMPLOI FONCTIONNEL - GRADE D'ORIGINE	A	Administrative	A		Adjointe/ Administrateur	Attaché - Directeur - Attaché hors classe - Administrateur - Administrateur hors classe - Administrateur général	35	O
9 @@DGA VIE DE LA CITE	@@EMPLOI FONCTIONNEL - GRADE ETACHEMENT			@@EMPLOI FONCTIONNEL - GRADE DE DETACHEMENT	A	Administrative	A		Directeur général adjoint des services des communes	Directeur général adjoint des services des communes 40 000/150 000 habitants	35	N
10 @@DGA VIE DE LA CITE	@@EMPLOI FONCTIONNEL - GRADE D'ORIGINE			@@EMPLOI FONCTIONNEL - GRADE D'ORIGINE	A	Administrative	A		Attaché	Attaché - Attaché principal - Directeur - Attaché hors classe	35	O
11 @DIRECTION GENERALE DES SERVICES				Assistant/e administratif/e DGS	B	Administrative	C		Rédacteur - Adjoint administratif	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	N
12 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	DIRECTION DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			@@Responsable de la Direction de la Police Municipale - Tranquillité publique	B	PM	C		Chef de service - Gendarme de PM	Chief de service de police - Chef de service de police principal de 2ème classe - Chef de service de police principal de 1ère classe - Gendarme - Brigadier - Brigadier Chef principal - Chef de police municipale	35	O
13 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@ DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			Agent/e d'accueil et administratif du service PM - Tranquillité publique	C	Administrative	C		Adjoint administratif	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	N
14 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@ DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			Chef/e d'équipe PM	C	PM	C		Gendarme	Gendarmes - Brigadier - Brigadier Chef principal - Chef de police municipale	35	O
15 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@ DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			Gardien/ne de police municipale	C	PM	C		Gendarme	Gendarmes - Brigadier - Brigadier Chef principal - Chef de police municipale	35	N
16 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@ DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			Gardien/ne de police municipale	C	PM	C		Gendarme	Gendarmes - Brigadier - Brigadier Chef principal - Chef de police municipale	35	N
17 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@ DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			Gardien/ne de police municipale	C	PM	C		Gendarme	Gendarmes - Brigadier - Brigadier Chef principal - Chef de police municipale	35	N
18 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@ DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			Chef /le d'équipe PM	C	PM	C		Gendarme	Gendarmes - Brigadier - Brigadier Chef principal - Chef de police municipale	35	O
19 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@ DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			Gardien/ne de police municipale	C	PM	C		Gendarme	Gendarmes - Brigadier - Brigadier Chef principal - Chef de police municipale	35	N
20 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@ DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			Gardien/ne de police municipale	C	PM	C		Gendarme	Gendarmes - Brigadier - Brigadier Chef principal - Chef de police municipale	35	N
21 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@ DIRECTION DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			Gardien/ne de police municipale	C	PM	C		Gendarme	Gendarmes - Brigadier - Brigadier Chef principal - Chef de police municipale	35	N
22 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@ DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			Chef /le d'équipe PM	C	PM			Gendarme	Gendarmes - Brigadier - Brigadier Chef principal - Chef de police municipale	35	O
23 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@ DIRECTION DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			Gardien/ne de police municipale	C	PM			Gendarme	Gendarmes - Brigadier - Brigadier Chef principal - Chef de police municipale	35	N
24 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@ DIRECTION DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			Gardien/ne de police municipale	C	PM			Gendarme	Gendarmes - Brigadier - Brigadier Chef principal - Chef de police municipale	35	N
25 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@ DIRECTION DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			Gardien/ne de police municipale	C	PM			Gendarme	Gendarmes - Brigadier - Brigadier Chef principal - Chef de police municipale	35	N
26 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@ DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			Chef /le d'équipe Brigadier environnement	C	PM			Gendarme	Gendarmes - Brigadier - Brigadier Chef principal - Chef de police municipale	35	O
27 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@ DIRECTION DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			ASVP Béguie environnement	C	Technique			Adjoint technique - Agent de maintenance	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent de maintenance principal	35	N
28 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@ DIRECTION DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			ASVP Béguie environnement	C	Technique	C		Adjoint technique - Agents techniques - Agent de maintenance	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent de maintenance principal	35	N
29 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@ DIRECTION DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			ASVP Béguie environnement	C	Technique	C		Adjoint technique - Agent de maintenance	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent de maintenance principal	35	N
30 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@ DIRECTION DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			ASVP Béguie environnement	C	Technique	C		Adjoint technique - Agents de maintenance	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent de maintenance principal	35	N
31 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@ DIRECTION DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			Chargé/a de mission CLSD	A	Administratif	B		Attaché - Rédacteur	Attaché territorial - attaché principal - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	N
32 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@ DIRECTION DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			Médiateur/trice	C	Animatrice	C		Adjointe d'animation	Adjointe d'animation - Adjointe d'animation principal de 2ème classe - Adjointe d'animation principal de 1ère classe	35	N
33 DIRECTION GENERALE DES SERVICES	@@@ DIRECTION DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE			Médiateur/trice	C	Animatrice	C		Adjointe d'animation	Adjointe d'animation - Adjointe d'animation principal de 2ème classe - Adjointe d'animation principal de 1ère classe	35	N

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Nom du poste permanent	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	ESPACE	EMPLOI	CATEGORIE DE L'EMPLOI	SITUATION	A. DEGRAD DE RECRUTEMENT DANS LA CATEGORIE DEFINIE (colonne 9)	B. DEGRAD DE RECRUTEMENT DANS LA CATEGORIE HIERARCHIQUE SUIVANTE POSSIBLE	CADRE D'EMPLOI	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	POSTE AVEC INCARCEREMENT HABITACLE OU NON
60	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	DIRECTION DES RESSOURCES - CONTROLE DE GESTION	FINANCES MARCHES PUBLICS	Agent de gestion budgétaire, financière et comptable	C	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif : tout si de 1ère classe	35	N	
61	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	DIRECTION DES RESSOURCES - CONTROLE DE GESTION	FINANCES MARCHES PUBLICS	Agent de gestion budgétaire, financière et comptable	C	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif : tout si de 1ère classe	35	N	
62	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	DIRECTION DES RESSOURCES - CONTROLE DE GESTION	FINANCES MARCHES PUBLICS	Référent/esse principale	B	Administrative	C	Rédacteur - Adjoint administratif	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif de 1ère classe	35	N	
63	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	DIRECTION DES RESSOURCES - CONTROLE DE GESTION	FINANCES MARCHES PUBLICS	Agent administratif	C	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif : tout si de 1ère classe	35	N	
64	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	DIRECTION DES RESSOURCES - CONTROLE DE GESTION	RESSOURCES HUMAINES	Responsable du service des RH	A	Administrative	B	Attaché - Rédacteur	Attaché territorial - Attaché principal - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	O	
65	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	DIRECTION DES RESSOURCES - CONTROLE DE GESTION	RESSOURCES HUMAINES	Responsable du pôle développement des compétences	A	Administrative	B	Attaché - Rédacteur	Attaché territorial - Attaché principal - Attaché hors classe - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	O	
66	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	DIRECTION DES RESSOURCES - CONTROLE DE GESTION	RESSOURCES HUMAINES	Conseiller/ère l'ération	A	Administrative - Technique	B	Attaché - Rédacteur - Ingénieur - Technicien	Attaché territorial - Attaché principal - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Ingénieur - Technicien territorial - Technicien principal de 2ème classe - Technicien principal de 1ère classe	35	N	
67	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	DIRECTION DES RESSOURCES - CONTROLE DE GESTION	RESSOURCES HUMAINES	Chargé/ e de mission RH - pôle judiciaire	A	Administrative	B	Attaché - Rédacteur	Attaché territorial - Attaché principal - Attaché hors classe - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	N	
68	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	DIRECTION DES RESSOURCES - CONTROLE DE GESTION	RESSOURCES HUMAINES	Gestionnaire Carréen-Pain-Indisponibilité	B	Administrative	C	Rédacteur - Adjoint administratif	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif de 1ère classe	35	N	
69	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	DIRECTION DES RESSOURCES - CONTROLE DE GESTION	RESSOURCES HUMAINES	Gestionnaire Carréen-Pain-Indisponibilité	B	Administrative	C	Rédacteur - Adjoint administratif	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif de 1ère classe	35	N	
70	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	DIRECTION DES RESSOURCES - CONTROLE DE GESTION	RESSOURCES HUMAINES	Gestionnaire Carréen-Pain-Indisponibilité	B	Administrative	C	Rédacteur - Adjoint administratif	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif de 1ère classe	35	N	
71	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	DIRECTION DES RESSOURCES - CONTROLE DE GESTION	RESSOURCES HUMAINES	Gestionnaire Carréen-Pain-Indisponibilité	B	Administrative	C	Rédacteur - Adjoint administratif	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif de 1ère classe	35	N	
72	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	DIRECTION DES RESSOURCES - CONTROLE DE GESTION	RESSOURCES HUMAINES	Chargé/ e de formation	B	Administrative	C	Rédacteur - Adjoint administratif	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif de 1ère classe	35	N	
73	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	DIRECTION DES RESSOURCES - CONTROLE DE GESTION	RESSOURCES HUMAINES	Responsable du pôle Gestion RH	B	Administrative	C	Rédacteur - Adjoint administratif	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif de 1ère classe	35	O	
74	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	DIRECTION DES RESSOURCES - CONTROLE DE GESTION	RESSOURCES HUMAINES	Chargé/ e de recrutement	B	Administrative	C	Rédacteur - Adjoint administratif	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif de 1ère classe	35	N	
75	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	DIRECTION DES RESSOURCES - CONTROLE DE GESTION	RESSOURCES HUMAINES	Agent/ e d'accueil - secrétair/ e administrative RH	C	Administrative - Animation	C	Adjoint administratif - Adjoints d'animation	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	N	
76	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	AFFAIRES GENERALES	AFFAIRES GENERALES	Responsable du service Affaires Generales	A	Administrative	B	Attaché - Rédacteur	Attaché territorial - Attaché principal - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	O	
77	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS			Coordinateur/ mme des albums généraux, du document et de la qualité de l'accueil	A	Administrative	A	Attaché	Attaché territorial - Attaché principal - Attaché hors classe - Directeur territorial	35	O	
78	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	AFFAIRES GENERALES	AFFAIRES GENERALES	Responsable Adjoint du service Affaires Generales	B	Administrative	C	Rédacteur - Adjoint administratif	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	O	
79	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	AFFAIRES GENERALES	AFFAIRES GENERALES	Responsable administratif	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de maîtrise	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent de maîtrise principal	35	O	
80	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	AFFAIRES GENERALES	AFFAIRES GENERALES	Gestion/ esse amiable	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de maîtrise	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent de maîtrise principal	35	N	
81	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	AFFAIRES GENERALES	AFFAIRES GENERALES	Agent/ ta administratif/ Officier d'état civil	C	Administrative	C	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif : tout si de 1ère classe	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif : tout si de 1ère classe	35	N	
82	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	AFFAIRES GENERALES	AFFAIRES GENERALES	Agent/ ta administratif/ Officier d'état civil	C	Administrative	C	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif : tout si de 1ère classe	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif : tout si de 1ère classe	35	N	
83	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	AFFAIRES GENERALES	AFFAIRES GENERALES	Agent/ ta administratif/ Officier d'état civil	C	Administrative	C	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif : tout si de 1ère classe	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif : tout si de 1ère classe	35	N	
84	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	AFFAIRES GENERALES	AFFAIRES GENERALES	Agent/ ta administratif/ Officier d'état civil	C	Administrative	C	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif : tout si de 1ère classe	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif : tout si de 1ère classe	35	N	
85	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS	AFFAIRES GENERALES	AFFAIRES GENERALES	Agent/ ta administratif/ Officier d'état civil	C	Administrative	C	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif : tout si de 1ère classe	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif : tout si de 1ère classe	35	N	

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

N° d'ordre permanente	DIRECTION GÉNÉRALE	DIRECTION	SERVICE	EMPLOI	CATÉGORIE DE L'EMPLOI	SÉRIE(S)	A DÉFAUT DE RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE DEFINIE (casse n° 9) RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE HIERARCHIQUE SUJETTE POSSIBLE ¹	CADRE D'EMPLOI	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	PORTFOLIO ENCADRÉMENT HIERARCHIQUE ET DYNAMISATION
											PORTFOLIO ENCADRÉMENT HIERARCHIQUE ET DYNAMISATION
86	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		AFFAIRES GÉNÉRALES	Agent/In administratif/O (Secteur d'état civil)	C	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	N
87	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	@ Responsable du service Entretien et Sécurité	B	Administrative	B	Attaché - Rédacteur	Attaché territorial - Attaché principal - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	O
88	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	@@ Responsable Adjoint/technicien entretien et Sécurité	B	Technique - Administratif	C	Technicien - Agent de mainten. - Adjoint technique - Rédacteur - Attaché administratif	Technicien administratif - Technicien principal de 2ème classe - Technicien administratif principal de 1ère classe - Agent de Maintenance - Agent de Maintenance principal - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Agent administratif - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	O
89	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Gardien du service Entretien-Sécurité	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de mainten.	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent maintene principal	35	Y
90	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Gardien du service Entretien-Sécurité	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de mainten.	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent maintene principal	35	Y
91	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Gardien du service Entretien-Sécurité	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de mainten.	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent maintene principal	35	N
92	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Gardien du service Entretien-Sécurité	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de mainten.	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent maintene principal	35	N
93	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Gardien du service Entretien-Sécurité	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de mainten.	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent maintene principal	35	Y
94	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Gardien du service Entretien-Sécurité	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de mainten.	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent maintene principal	35	Y
95	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Gardien du service Entretien-Sécurité	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de mainten.	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent maintene principal	35	Y
96	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Gardien du service Entretien-Sécurité	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de mainten.	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent maintene principal	35	N
97	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Gardien du service Entretien-Sécurité	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de mainten.	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent maintene principal	35	Y
98	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Gardien / ouvrier du service Entretien-Sécurité	C	Technique - Police Municipale	C	Adjoints techniques - Agents de mainten. Agents de Police Municipale	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Maintenance - Agent de Maintenance principal - Gardien - Brigadier-chef	35	N
99	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Charge de la reprographie	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de mainten.	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent maintene principal	35	N
100	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Agent/technicien - Cés technologiques	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de mainten.	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent de maintenance principal	35	Y
101	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Agent/te d'entretien	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de mainten.	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent maintene principal	35	N
102	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Agent/te d'entretien	C	Technique - Sociale		Agents de mainten. - Adjoints techniques - Agents sociaux	Agent de Mainten. - Agent de maintenance principal - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social principal de 1ère classe	35	N
103	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Agent/te d'entretien	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de mainten.	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent maintene principal	35	Y
104	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Agent/te d'entretien	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de mainten.	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent maintene principal	35	N
105	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Agent/te d'entretien	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de mainten.	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent maintene principal	35	Y
106	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Agent/te d'entretien	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de mainten.	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent maintene principal	35	N
107	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Agent/te d'entretien	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de mainten.	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent maintene principal	35	Y
108	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Agent/te d'entretien	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de mainten.	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent maintene principal	35	N
109	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Agent/te d'entretien	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de mainten.	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent maintene principal	35	Y
110	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Agent/te d'entretien	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de mainten.	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent maintene principal	35	N

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

NOMBRER DE POSTES PRINCIPAUX	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	SERVEUR	EMPLOI	CATÉGORIE DE L'EMPLOI	POLEURS	A DÉPART DE RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE DÉFINIE (selon la RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE HIERARCHIQUE SUJETTE POSSIBLE)	CAHIER D'EMPLOI	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	POSTE AVEC ENCADREMENT HORAIRE OU (O) / (NON)
111	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Agent/te d'entretien	C	Técnique	C	Adjoint technique - Agent de maintenance	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent de maintenance principal	35	N
112	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Agent/te d'entretien	C	Técnique	C	Adjoint technique - Agent de maintenance	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent de maintenance principal	35	N
113	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Agent/te d'entretien	C	Técnique	C	Adjoint technique - Agent de maintenance	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent de maintenance principal	35	N
114	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Agent/te d'entretien	C	Técnique	C	Adjoint technique - Agent de maintenance	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent de maintenance principal	35	N
115	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Agent/te d'entretien	C	Técnique	C	Adjoint technique - Agent de maintenance	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent de maintenance principal	35	N
116	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Agent/te d'entretien	C	Técnique	C	Adjoint technique - Agent de maintenance	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent de maintenance principal	35	N
117	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Agent/te d'entretien	C	Técnique	C	Adjoint technique - Agent de maintenance	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent de maintenance principal	35	N
118	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Agent/te d'entretien	C	Técnique	C	Adjoint technique - Agent de maintenance	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent de maintenance principal	35	N
119	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		ENTRETIEN ET SÉCURITÉ	Agent/te d'entretien	C	Técnique	C	Adjoint technique - Agent de maintenance	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maintenance - Agent de maintenance principal	35	N
120	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE LA TRANSFO NUMÉRIQUE	@Responsable du service STN	A	Administrative - Technique	B	Attaché - Ingénieur - Technicien	Attaché territorial - attaché principal - Ingénieur - Ingénieur en chef - Ingénieur hors classe	35	O
121	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE LA TRANSFO NUMÉRIQUE	Administrateur fonctionnel	A	Administrative - Technique	B	Attaché - Rédacteur - Ingénieur - Technicien	Attaché territorial - attaché principal - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Ingénieur - Ingénieur principal - Technicien territorial - Technicien principal de 2ème classe - Technicien territorial principal de 1ère classe	35	N
122	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE LA TRANSFO NUMÉRIQUE	Archiviste	B	Culturelle Patrimoine et Bibliothèque	C	Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation - Assistant de conservation principal de 2ème classe - Assistant de conservation principal de 1ère classe	35	N
123	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE LA TRANSFO NUMÉRIQUE	Responsable support informatique réseaux télécommunications	B	Técnique	C	Téchnicien - Agent de maintenance - Adjoint technique	Téchnicien territorial - Téchnicien principal de 2ème classe - Téchnicien territorial principal de 1ère classe - Agent de Maintenance principal - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe	35	O
124	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE LA TRANSFO NUMÉRIQUE	Chargé/ée de support informatique réseaux télécommunications	B	Técnique	C	Téchnicien - Agent de maintenance - Adjoint technique	Téchnicien territorial - Téchnicien principal de 2ème classe - Téchnicien territorial principal de 1ère classe - Agent de Maintenance principal - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe	35	N
125	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE LA TRANSFO NUMÉRIQUE	Chargé/ée de support informatique réseaux télécommunications	B	Técnique	C	Téchnicien - Agent de maintenance - Adjoint technique	Téchnicien territorial - Téchnicien principal de 2ème classe - Téchnicien territorial principal de 1ère classe - Agent de Maintenance principal - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe	35	N
126	DGA DES RESSOURCES ET MOYENS		SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE LA TRANSFO NUMÉRIQUE	Chargé/ée de support informatique réseaux télécommunications	B	Técnique	C	Téchnicien - Agent de maintenance - Adjoint technique	Téchnicien territorial - Téchnicien principal de 2ème classe - Téchnicien territorial principal de 1ère classe - Agent de Maintenance principal - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe	35	N
127	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	@@EMPLOI FONCTIONNEL - GRADE DE DETACHEMENT	@EMPLOI FONCTIONNEL - GRADE DE DETACHEMENT	Directeur général adjoint des services Développement Urbain, Local et Culturel	A	Administrative	A	Directeur général adjoint des services des communes	Directeur général adjoint des services des communes 40 000/150 000 habitants	35	O
128	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	@@EMPLOI FONCTIONNEL - GRADE D'ORIGINE	@EMPLOI FONCTIONNEL - GRADE D'ORIGINE	GRADE D'ORIGINE - EMPLOI FONCTIONNEL	A	Administrative - Technique	A	Attaché - Ingénieur - Ingénieur en Chef	Attaché - Attaché principal - Directeur - Attaché hors classe - Ingénieur - Ingénieur principal - Ingénieur hors classe - Ingénieur en chef - Ingénieur Général	35	O
129	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL			Assistant/te administrative DGA Développement Urbain, Local et Culturel	C	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	N
130	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	@DIRECTION DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT		Directrice/hare du Renouvellement Urbain et de l'Habitation	A	Administrative - Technique	A	Attaché - Ingénieur -	Attaché territorial - attaché principal - Directeur - Attaché hors classe - Ingénieur - Ingénieur principal - Ingénieur hors classe	35	O
131	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	@DIRECTION DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT		Assistant/te administratif/ive Direction du renouvellement urbain	C	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	N
132	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DIRECTION DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT	HABITAT PRIVE-QUALITÉ	@Responsable du service Habitat Privé-qualité	A	Administrative	B	Attaché - Rédacteur	Attaché territorial - attaché principal - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	O
133	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DIRECTION DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT	HABITAT PRIVE-QUALITÉ	Chargé/ée de l'Habitat Privé-qualité	A	Administrative	B	Attaché - Rédacteur	Attaché territorial - attaché principal - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	N

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Numéro de poste permanent	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	SERVICE	EMPLOI	CATEGORIE DE L'EMPLOI	FEUILLES	A DÉFAUT DU RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE DÉFINIE (colonne 9) RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE HIERARCHIQUE SUIVANTE POSSIBLE	CADEAU D'EMPLOIS	GRADIS	TEMPS DE TRAVAIL	POUR AVIS ENCADREMENT HIERARCHIQUE DES CATEGORIES
134	DGA D'VT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DIRECTION DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT	HABITAT PRIVE-INSALUBRITÉ	Technicien/enne habitat privé	A	Administrative-Técnique	B	Attaché - Rédacteur - Ingénieur - Technicien	Attaché territorial - stratège principal - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Ingénier - Ingénier principal - Technicien territorial - Technicien principal de 2ème classe - Technicien territorial principal de 1ère classe	35	N
135	DGA D'VT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DIRECTION DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT	HABITAT PRIVE-INSALUBRITÉ	Agent/te administratif	C	Administrative	C	Adjoint administratif/s	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	N
136	DGA D'VT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DIRECTION DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT	LOGEMENT SOCIAL	Responsable du service Logement social	B	Administrative	C	Rédacteur - Adjoint administratif	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Adjoint administratif - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif de 1ère classe	35	O
137			LOGEMENT SOCIAL	Responsable du service Logement social	A	Administrative	A	Attaché	Attaché territorial - attaché principal		
138	DGA D'VT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DIRECTION DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT	LOGEMENT SOCIAL	Agent/ e technicien/ e logement social	C	Administrative	C	Adjoint administratif/s	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	N
139	DGA D'VT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DIRECTION DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT	LOGEMENT SOCIAL	Agent/ e administratif logement social	C	Administrative	C	Adjoint administratif/s	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	N
140	DGA D'VT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DIRECTION DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT	MISSION DE RENOVATION URBAINE	Responsable du service MRU	A	Administrative-Técnique	B	Attaché - Rédacteur - Ingénieur - Technicien	Attaché territorial - stratège principal - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Ingénier - Ingénier principal - Technicien territorial - Technicien principal de 2ème classe - Technicien territorial principal de 1ère classe	35	O
141	DGA D'VT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DIRECTION DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT	MISSION DE RENOVATION URBAINE	Responsable de la Gestion Urbaine de l'ensemble MRU	A	Administrative-Técnique	B	Attaché - Rédacteur - Ingénieur - Technicien	Attaché territorial - stratège principal - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Ingénier - Ingénier principal - Technicien territorial - Technicien principal de 2ème classe - Technicien territorial principal de 1ère classe	35	O
142	DGA D'VT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DIRECTION DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT	MISSION DE RENOVATION URBAINE	Agent de proximité	C	Administrative-Técnique	C	Adjoint administratif - Adjoint technique - Adjoint d'animation	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N
143	DGA D'VT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DIRECTION DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT	MISSION DE RENOVATION URBAINE	Chargé d'études et d'opérations MRU	A	Administrative-Técnique	B	Attaché - Rédacteur - Ingénieur - Technicien	Attaché territorial - stratège principal de 2ème classe - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 1ère classe - Ingénier - Ingénier principal - Technicien territorial - Technicien principal de 2ème classe - Technicien territorial principal de 1ère classe	35	N
144	DGA D'VT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DIRECTION DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT	MISSION DE RENOVATION URBAINE	Chef/fe de Projet RU	A	Administrative-Técnique	B	Attaché - Rédacteur - Ingénieur - Technicien	Attaché territorial - stratège principal - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Ingénier - Ingénier principal - Technicien territorial - Technicien principal de 2ème classe - Technicien territorial principal de 1ère classe	35	O
145	DGA D'VT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DIRECTION DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT	MISSION DE RENOVATION URBAINE	Responsable de la commande publique MRU	A	Administrative	B	Attaché - Rédacteur	Attaché territorial - stratège principal - Attaché territorial - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	O
146	DGA D'VT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DIRECTION DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT	MISSION DE RENOVATION URBAINE	Personne administrative à temps plein MRU	C	Administrative-Técnique	C	Adjoint administratif - Adjoint technique - Agent de ménage	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Agent de ménage - Agent de ménage principal	35	N
147	DGA D'VT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	CULTUREL	Responsable du service Culturel	A	Administrative	B	Attaché - Rédacteur	Attaché territorial - stratège principal - Attaché territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	O	
148	DGA D'VT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	CULTUREL	Responsable Adjoint/te du service Culturel	A	Administrative	B	Attaché - Rédacteur	Attaché territorial - stratège principal - Attaché territorial - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	O	
149	DGA D'VT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	CULTUREL	Agente/ e chargée de la gestion du service Culturel	C	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	H	
150	DGA D'VT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	CULTUREL	Agente en charge des finances du service Culturel	C	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	H	
151	DGA D'VT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	CULTUREL	Agente en charge des ressources humaines du service Culturel	C	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	H	
152	DGA D'VT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	CULTUREL	Médiateur culturel tout public	B	Administrative-Accès	C	Rédacteur - Adjoint administratif - Accès	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Accès territorial - Accès principal de 2ème classe - Accès principal de 1ère classe - Adjoint d'accès - Adjoint d'accès principal de 2ème classe - Adjoint d'accès principal de 1ère classe	35	N	
153	DGA D'VT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	CULTUREL	Parleur de territoire	B	Administratif-Accès	C	Technicien - Adjoint administratif - Accès	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Accès territorial - Accès principal de 2ème classe - Accès principal de 1ère classe - Adjoint d'accès - Adjoint d'accès principal de 2ème classe - Adjoint d'accès principal de 1ère classe	35	H	

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Nombre de postes permanents	DIRECTION GÉNÉRALE	DIRECTION	ESPACEMENT	EMPLOI	CATEGORIE DE L'EMPLOI	STADES	ADEBAUT DE RECRUTEMENT DANS LA CATHOCHIE DISPOSÉE (colonne 9)	CADRE D'EMPLOI	STADES	TEMPS DE TRAVAIL	POSTE AVEC ENCLASSEMENT HIERARCHIQUE OUT (OUI/NON)
154	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		CULTUREL	Médiarice culturelle public scolaire	B	Administratif - Animation	C	Rédacteur - Adjoint administratif - Animatrice - Adjoint d'animation	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Animatrice territoriale - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe - Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N
155	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		CULTUREL	Chargé de la pédagogie artistique et des pratiques scolaires	B	Administrative - Animation	C	Rédacteur - Adjoint administratif - Animatrice - Adjoint d'animation	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Animatrice territoriale - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe - Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N
156	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		CULTUREL	Régisseur des salles MJC	B	Technique	C	Technicien - Adjoint technique	Technicien territorial - Technicien principal de 2ème classe - Technicien territorial principal de 1ère classe - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe	35	N
157	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		CULTUREL	Responsable tonique	B	Technique	C	Technicien - Adjoint technique	Technicien territorial - Technicien principal de 2ème classe - Technicien territorial principal de 1ère classe - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe	35	O
158	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		CULTUREL	Régisseur polyvalent EMP	B	Technique	C	Technicien - Adjoint technique	Technicien territorial - Technicien principal de 2ème classe - Technicien territorial principal de 1ère classe - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe	35	N
159	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		CULTUREL	Régisseur polyvalent EMP	B	Technique	C	Technicien - Adjoint technique	Technicien territorial - Technicien principal de 2ème classe - Technicien territorial principal de 1ère classe - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe	35	N
160	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		CULTUREL	Agent/te administratif	C	Administratif	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	N
161	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Responsable du service Développement Local et Politique de la Ville	A	Administratif	A	Attaché	Attaché territorial - attaché principal	35	O
162	DGA VIE DE LA CITE			@Dictionnaire des centres sociaux et de la jeunesse	A	Administratif	A	Attaché	attaché territorial - attaché principal - Directeur - Attaché hors classe	35	O
163	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Chef de projet politique de la Ville et soutien à la Vie associative	A	Administratif	B	Attaché - Rédacteur	Attaché territorial - attaché principal - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	O
164				Responsable de service politique de la ville, vie associative et développement local	A	Administratif	A	Attaché	Attaché territorial - attaché principal	35	O
165				Chargé de mission Vie associative	A	Administratif	A	Attaché	Attaché territorial	35	O
166	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Agent/te administratif Politique de la Ville et soutien à la Vie associative	C	Administratif	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	N
167	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Chargé/ée du Développement Local Commerce/Commerce	A	Administratif	B	Attaché - Rédacteur	Attaché territorial - attaché principal - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	N
168	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Chargé/ée du Développement Local DLM/La Consigne	A	Administratif	B	Attaché - Rédacteur	Attaché territorial - attaché principal - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	N
169	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Chargé/ée du Développement Local Village/PLM	A	Administratif	B	Attaché - Rédacteur	Attaché territorial - attaché principal - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	N
170	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Directeur/esse du CSC Allende	A	Administratif - Animation	B	Attaché - Rédacteur - Animatrice	Attaché territorial - attaché principal - attaché hors classe - Directeur territorial - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Animatrice territorial - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe - Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	O
171				Responsable de services CSC Allende	A	Administratif	A	Attaché	Attaché territorial - attaché principal	35	O
172	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Responsable Administratif et Financier MDQ Allende	B	Administratif - Animation	C	Rédacteur - Adjoint administratif - Animatrice - Adjoint d'animation	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Animatrice territoriale - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe - Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	O
173	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Agent/ e d'assess de CSC Allende	C	Administratif	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	N
174	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Agent/ e d'assess du CSC Allende	C	Administratif	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	N

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Numéro de poste permanent	DIRECTION GÉNÉRALE	DIRECTION	SERVICE	EMPLOI	CATÉGORIE DE L'EMPLOI	PILIER(S)	A DÉFAUT DE RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE D'EMPLOI (casse 9) RECRUTEMENT DANS UNE CATÉGORIE HIERARCHIQUE SUIVANTE POSSIBLE:	CADRE D'EMPLOI	GRADE(S)	TEMPS DE TRAVAIL	POSTE AVEC ENCADREMENT HIERARCHIQUE OU (POURQUOI)
175	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Animateur/trice référent adulte dans le CSC Allende	B	Animation	C	Animatrice - Adjoints d'animation	Animateur territorial - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe - Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N
176	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Animateur/trice socio-culturel jeunesse CSC Allende	B	Animation	C	Animatrice - Adjoints d'animation	Animateur territorial - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe - Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N
177	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Animateur/trice socio-culturel jeunesse CSC Allende	B	Animation	C	Animatrice - Adjoints d'animation	Animateur territorial - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe - Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N
178	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Animateur/trice socio-culturel jeunesse CSC Allende	B	Animation	C	Animatrice - Adjoints d'animation	Animateur territorial - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe - Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N
179	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Animateur/trice socio-culturel référent bibliothèque CSC Allende	B	Animation	C	Animatrice - Adjoints d'animation	Animateur territorial - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe - Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N
180	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Coordinateur/trice et accueillant EAEP CSC Allende	B	Administrative - Animation	C	Rédacteur - Adjoints administratifs - Animatrice - Adjoints d'animation	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N
181	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Ecrivain/ère Public I&I	B	Administrative	C	Rédacteur - Adjoints administratifs	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N
182				Animateur/trice socio-culturel jeunesse - référent boîte à histoires CSC Salvador Allende	B	Animation	C	Animatrice - Adjoints d'animation	Animateur territorial - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe - Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N
183	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Délégué/ère CSC Bois Viel	A	Administrative - Animation	B	Animatrice - Rédactrice - Animatrice	Animatrice territorial - animatrice principal de 2ème classe - Délégué territorial - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 1ère classe - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe	35	O
184				Responsable de service - CSC Bois Viel	A	Administrative		Animatrice	Animatrice territorial - animatrice principal de 2ème classe	35	O
185	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Responsable administratif et financier CSC Bois Viel	B	Administratif - Animation	C	Rédacteur - Adjoints administratifs - Animatrice - Adjoints d'animation	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe	35	O
186	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Agent/ e éducateur du CSC Bois Viel	C	Administrative	C	Adjoints administratifs	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	N
187	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Agent/ e éducateur du CSC Bois Viel	C	Administrative	C	Adjoints administratifs	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	N
188	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Animateur/trice référent adulte famille CSC Bois Viel	B	Animation	C	Animatrice - Adjoints d'animation	Animateur territorial - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe - Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N
189	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Animateur/trice socio-culturel jeunesse CSC Bois Viel	B	Animation	C	Animatrice - Adjoints d'animation	Animateur territorial - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe - Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N
190	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Animateur/trice socio-culturel jeunesse CSC Bois Viel	B	Animation	C	Animatrice - Adjoints d'animation	Animateur territorial - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe - Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N
191	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Animateur/trice socio-culturel référent bibliothèque CSC Bois Viel	B	Animation	C	Animatrice - Adjoints d'animation	Animateur territorial - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe - Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N
192	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL		DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Entomologiste	A	Administrative	B	Animatrice - Rédactrice	Animatrice territorial - animatrice principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	N
193				Animateur/trice socio-culturel jeunesse - référent boîte à histoires CSC Bois Viel	B	Animation	C	Animatrice - Adjoints d'animation	Animatrice territorial - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe - Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Nom(s) de poste permanent	DIRECTION GÉNÉRALE	DIRECTION	SERVICE	EMPLOI	CATEGORIE DE L'EMPLOI	ETIQUETTE	ADIRAUT DE RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE DÉFINIE (classe 9)	RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE HIERARCHIQUE SUIVANTE POSSIBLE	CADRE D'EMPLOI	CADRAGE	TEMPS DE TRAVAIL	POSTES AVISÉS ENCADRÉS HIBARCHEUR OUI/NON
194	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Directeur/trice du CSC Camille Claude	A	Administrative - Animation	B	Attachés - Rédacteurs - Animatrices	Attaché territorial - attaché principal - attaché hors classe - Rédacteur territorial - Rédacteur administratif - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Animatrice - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe	Attaché territorial - Attaché principal	35	O	
195			Responsable de service - CSC Camille Claude	A	Administrative	A		Attachés	Attaché territorial - attaché principal	35	O	
196	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Responsable administratif et financier CSC Camille Claude	B	Administratif - Animation	C	Rédacteur - Adjoints administratifs - Animatrices - Adjoints d'animation	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Animateur territorial - Animateur principal de 2ème classe - Animateur principal de 1ère classe - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Adjoint administratif - Adjoints administratifs principaux de 2ème classe	35	O	
197	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Agente/e d'accueil de la MDQ Camille Claude	C	Administrative	C	Adjoints administratifs	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Agent administratif principal de 1ère classe	Adjoint administratif - Agent administratif principal de 2ème classe	35	N	
198	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Agent/trice d'accueil MDQ Camille Claude	C	Administrative - Social	C	Adjoints administratifs - Agents sociaux	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social principal de 1ère classe	Adjoint administratif - Agent administratif principal de 2ème classe	35	N	
199	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Animatrice/trice référente adulte famille CSC Camille Claude	B	Animation	C	Animatrices - Adjoints d'animation	Animatrice territorial - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe - Adjointe d'animation - Adjointe d'animation principal de 2ème classe - Adjointe d'animation principal de 1ère classe	Animatrice territorial - Animatrice principal de 2ème classe	35	N	
200	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Animatrice/trice socio-culturelle jeunes CSC Camille Claude	B	Animation	C	Animatrices - Adjoints d'animation	Animatrice territorial - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe - Adjointe d'animation - Adjointe d'animation principal de 2ème classe - Adjointe d'animation principal de 1ère classe	Animatrice territorial - Animatrice principal de 2ème classe	35	N	
201	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Animatrice/trice socio-culturelle jeunes CSC Camille Claude	B	Animation	C	Animatrices - Adjoints d'animation	Animatrice territorial - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe - Adjointe d'animation - Adjointe d'animation principal de 2ème classe - Adjointe d'animation principal de 1ère classe	Animatrice territorial - Animatrice principal de 2ème classe	35	N	
202	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Animatrice/trice socio-culturelle référente bibliothèque CSC Camille Claude	B	Animation	C	Animatrices - Adjoints d'animation	Animatrice territorial - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe - Adjointe d'animation - Adjointe d'animation principal de 2ème classe - Adjointe d'animation principal de 1ère classe	Animatrice territorial - Animatrice principal de 2ème classe	35	N	
203			Animatrice/trice socio-culturelle jeunesse - référente hors la mén CSC Camille Claude	B	Animation	C	Animatrices - Adjoints d'animation	Animatrice territorial - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe - Adjointe d'animation - Adjointe d'animation principal de 2ème classe - Adjointe d'animation principal de 1ère classe	Animatrice territorial - Animatrice principal de 2ème classe	35	N	
204			Rédacteur/participante et référente des jeunes	B	Animation	C	Animatrices - Adjoints d'animation	Animatrice territorial - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe - Adjointe d'animation - Adjointe d'animation principal de 2ème classe - Adjointe d'animation principal de 1ère classe	Animatrice territorial - Animatrice principal de 2ème classe	35	N	
205	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Agent administratif CSC	C	Administrative	C	Adjoints administratifs	Adjoints administratifs - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	Adjoints administratifs	35	N	
206	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Agent administratif CSC	C	Administrative	C	Adjoints administratifs	Adjoints administratifs - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	Adjoints administratifs	35	N	
207	DGA DVPT LOCAL URBAIN ET CULTUREL	DVPT LOCAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	Agent administratif CSC	C	Administrative-Technique	C	Adjoints administratifs - Adjoints techniques Agents de maîtrise	Adjoints administratifs - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent de maîtrise principal	Adjoints administratifs - Adjoint administratif principal de 2ème classe	35	N	
208	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN	DIRECTION DES BATIMENTS ET DES ESPACES PUBLICS	Directeur des bâtiments et des espaces publics	A	Técnique	A	Ingénieurs	Ingénieur - Ingénieur principal - Ingénieur hors classe	Ingénieur - Ingénieur principal	35	O	
209	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN	ADMINISTRATION - FINANCES - ACCUEIL CTM	@Responsable du service Adm-Fin-Accueil CTM	B	Administrative	C	Rédacteur - Adjoints administratifs	Rédacteur - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoints administratifs - Adjoints administratifs principal de 2ème classe - Adjoints administratifs principal de 1ère classe	Rédacteur - Rédacteur principal de 2ème classe	35	O	
210	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN	ADMINISTRATION - FINANCES - ACCUEIL CTM	@Responsable adjoint du service Adm-Fin-Accueil CTM	B	Administrative	C	Rédacteur - Adjoints administratifs	Rédacteur - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoints administratifs - Adjoints administratifs principal de 2ème classe - Adjoints administratifs principal de 1ère classe	Rédacteur - Rédacteur principal de 2ème classe	35	O	
211	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN	ADMINISTRATION - FINANCES - ACCUEIL CTM	Agente/e d'accueil et administratif CTM	C	Administrative	C	Adjoints administratifs	Adjoints administratifs - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	Adjoints administratifs - Adjoint administratif principal de 2ème classe	35	N	
212	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN	ADMINISTRATION - FINANCES - ACCUEIL CTM	Agente/e d'accueil et administratif CTM	C	Administrative-Technique	C	Adjoints administratifs - Adjoints techniques Agents de maîtrise	Adjoints administratifs - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent de maîtrise principal	Adjoints administratifs - Adjoint administratif principal de 2ème classe	35	N	
213	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN	ADMINISTRATION - FINANCES - ACCURIL CTM	Agente/e administratif Finances - Marchés Publics CTM	C	Administrative	C	Adjoints administratifs	Adjoints administratifs - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	Adjoints administratifs - Adjoint administratif principal de 2ème classe	35	N	
214	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN	ADMINISTRATION - FINANCES - ACCURIL CTM	Agente/e administratif Finances CTM - Rédactrice ATAL	C	Administrative-Technique	C	Adjoints administratifs - Adjoints techniques Agents de maîtrise	Adjoints administratifs - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent de maîtrise principal	Adjoints administratifs - Adjoint administratif principal de 2ème classe	35	N	

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Noms des postes permanents	DIRECTION GÉNÉRALE	DIRECTION	SERVICE	EMPLOI	CATÉGORIE DE EMPLOI	SÉRIE(S)	A DÉFAUT DE RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE DEFINIE (casse 9) RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE HIERARCHIQUE SUIVANTE POSSIBLE	CADRE D'EMPLOIS	GRADES	TEMPS DE TRAVAIL	POSTE AVISÉ EN CAS D'EMPLOI HIERARCHIQUE OU D'ANNUALISATION
215	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Responsable au service Infrastructures - Cadre de Vie	A	Técnique	B	Ingenieur - Technicien	Ingenieur - Ingénieur principal - Ingénierie hors classe - Technicien - Technicien principal de 2ème classe - Technicien principal de 1ère classe	35	O
216	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Responsable adjointe du service Infrastructures-Cadre de Vie	A	Técnique	B	Ingenieur - Technicien	Ingenieur - Ingénieur principal - Ingénierie hors classe - Technicien - Technicien principal de 2ème classe - Technicien principal de 1ère classe	35	O
217	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Responsable du pôle Cadre de Vie	A	Técnique	B	Ingenieur - Technicien	Ingenieur - Ingénieur principal - Technicien principal de 2ème classe - Technicien principal de 1ère classe	35	O
218	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Agent/te technique Automation-Surveillance VBD - DT/DCT	C	Técnique	C	Adjoint technique - Agents de maitrise	Adjoint technique - Agent technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent maitrise principal	35	N
219	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Agent/te technique Automation-Surveillance VBD - DT/DCT	C	Técnique	C	Adjoint technique - Agents de maitrise	Adjoint technique - Agent technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent maitrise principal	35	N
220	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Chief/fe d'équipe - équipe Veille réglementation	C	Técnique	C	Adjoint technique - Agents de maitrise	Adjoint technique - Agent technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent maitrise principal	35	O
221	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Agent/te technique - équipe Veille réglementation	C	Técnique	C	Adjoint technique - Agents de maitrise	Adjoint technique - Agent technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent maitrise principal	35	N
222	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Agent/te technique - équipe Veille réglementation	C	Técnique	C	Adjoint technique - Agents de maitrise	Adjoint technique - Agent technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent maitrise principal	35	N
223	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Agent/te technique - équipe Veille réglementation	C	Técnique	C	Adjoint technique - Agents de maitrise	Adjoint technique - Agent technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent maitrise principal	35	N
224	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Agent/te technique - équipe Veille réglementation	C	Técnique	C	Adjoint technique - Agents de maitrise	Adjoint technique - Agent technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent maitrise principal	35	N
225	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Agent/te technique - équipe Veille réglementation	C	Técnique	C	Adjoint technique - Agents de maitrise	Adjoint technique - Agent technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent maitrise principal	35	N
226	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Technicien chargé des études et des travaux de soutien et d'exploitation publique	B	Técnique	C	Technicien - Agents de maitrise	Technicien - Technicien principal de 2ème classe - Technicien principal de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent de maitrise principal	35	N
227	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Dématérialiseur/che - Projets/équipes	C	Técnique	C	Agents de maitrise	Agents de maitrise - Agent de maitrise principal	35	N
228	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Responsable Espaces Verts	B	Técnique	C	Technicien / Adjoints techniques / Agents de maitrise	Technicien - Technicien principal de 2ème classe - Technicien principal de 1ère classe - Adjoints techniques - Adjoints techniques principaux de 2ème classe - Adjoints techniques principaux de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent de maitrise principal	35	O
229	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Chief/fe d'Equipe - Espaces Verts Equipe 1	C	Técnique	C	Adjoints techniques - Agents de maitrise	Adjoints techniques - Adjoints techniques principaux de 2ème classe - Adjoints techniques principaux de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent de maitrise principal	35	O
230	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Agent/te technique Espaces Verts Equipe 1	C	Técnique	C	Adjoints techniques - Agents de maitrise	Adjoints techniques - Adjoints techniques principaux de 2ème classe - Adjoints techniques principaux de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent de maitrise principal	35	N
231	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Agent/te technique Espaces Verts Equipe 1	C	Técnique	C	Adjoints techniques - Agents de maitrise	Adjoints techniques - Adjoints techniques principaux de 2ème classe - Adjoints techniques principaux de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent de maitrise principal	35	N
232	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Agent/te technique Espaces Verts Equipe 1	C	Técnique	C	Adjoints techniques - Agents de maitrise	Adjoints techniques - Adjoints techniques principaux de 2ème classe - Adjoints techniques principaux de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent de maitrise principal	35	N
233	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Agent/te technique Espaces Verts Equipe 1	C	Técnique	C	Adjoints techniques - Agents de maitrise	Adjoints techniques - Adjoints techniques principaux de 2ème classe - Adjoints techniques principaux de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent de maitrise principal	35	N
234	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Responsable adjoint Espaces Verts Equipe 2	C	Técnique	C	Adjoints techniques - Agents de maitrise	Adjoints techniques - Adjoints techniques principaux de 2ème classe - Adjoints techniques principaux de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent de maitrise principal	35	O
235	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Agent/te technique Espaces Verts Equipe 2	C	Técnique	C	Adjoints techniques - Agents de maitrise	Adjoints techniques - Adjoints techniques principaux de 2ème classe - Adjoints techniques principaux de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent de maitrise principal	35	N
236	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Agent/te technique Espaces Verts Equipe 2	B	Técnique	C	Adjoints techniques - Agents de maitrise	Adjoints techniques - Adjoints techniques principaux de 2ème classe - Adjoints techniques principaux de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent de maitrise principal	35	N
237	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Responsable adjoint Espaces Verts Equipe 3	C	Técnique	C	Adjoints techniques - Agents de maitrise	Adjoints techniques - Adjoints techniques principaux de 2ème classe - Adjoints techniques principaux de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent de maitrise principal	35	O
238	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Agent/te technique Espaces Verts Equipe 3	C	Técnique	C	Adjoints techniques - Agents de maitrise	Adjoints techniques - Adjoints techniques principaux de 2ème classe - Adjoints techniques principaux de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent de maitrise principal	35	N
239	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Chief/fe d'équipe - Espaces Verts Equipe 4	C	Técnique	C	Adjoints techniques - Agents de maitrise	Adjoints techniques - Adjoints techniques principaux de 2ème classe - Adjoints techniques principaux de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent de maitrise principal	35	O
240	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		INFRASTRUCTURE-CADRE DE VIE	Agent/te technique Espaces Verts Equipe 4	C	Técnique	C	Adjoints techniques - Agents de maitrise	Adjoints techniques - Adjoints techniques principaux de 2ème classe - Adjoints techniques principaux de 1ère classe - Agent de maitrise - Agent de maitrise principal	35	N

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

N° d'ordre de poste permanente	DIRECTION GÉNÉRALE	DIRECTION	SERVICE	EMPLOI	CATÉGORIE DU L'EMPLOI	PILMPS	A DEPUIT DE RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE DEFINIE (en cas de RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE HIERARCHIQUE SUPLANTE POSSIBLE)	CADRE D'EMPLOI	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	POSTE AVEC ENCADREMENT HIERARCHIQUE OU (C) (N) (O) (P)
267	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PATRIMOINE-BÂTIMENTS	Mécanisme	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de maîtrise	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent réalisatrice principal	35	N
268	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PATRIMOINE-BÂTIMENTS	Technique/entretien construction de sécurité	B	Technique	C	Témoins - Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Témoins - Témoins au principal de 2ème classe - Témoins principal de 1ère classe - Adjoint technique - Agent technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent de réalisation - Agent de réalisation principal	35	N
269	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PATRIMOINE-BÂTIMENTS	Répondant Pôle Bâtiments	B	Technique	C	Témoins - Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Témoins - Témoins au principal de 2ème classe - Témoins principal de 1ère classe - Agent technique - Adjoints techniques - Agents de maîtrise - Agent de réalisation - Agent de maîtrise principal	35	O
270	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PATRIMOINE-BÂTIMENTS	Chef d'équipe - Rôle Polyvalent 1	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Adjoints techniques - Adjoints techniques principal de 2ème classe - Adjoints techniques principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent réalisatrice principal	35	O
271	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PATRIMOINE-BÂTIMENTS	Agent/technique Rôle Polyvalent 1	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Adjoint technique - Adjoints techniques principal de 2ème classe - Adjoints techniques principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent réalisatrice principal	35	N
272	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PATRIMOINE-BÂTIMENTS	Agent/technique Rôle Polyvalent 1	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Adjoint technique - Adjoints techniques principal de 2ème classe - Adjoints techniques principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent réalisatrice principal	35	N
273	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PATRIMOINE-BÂTIMENTS	Agent/technique Rôle Polyvalent 1	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Adjoint technique - Adjoints techniques principal de 2ème classe - Adjoints techniques principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent réalisatrice principal	35	N
274	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PATRIMOINE-BÂTIMENTS	Chef d'équipe - Rôle Polyvalent 2	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Adjoint technique - Adjoints techniques principal de 2ème classe - Adjoints techniques principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent réalisatrice principal	35	O
275	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PATRIMOINE-BÂTIMENTS	Agent/technique Rôle Polyvalent 2	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Adjoint technique - Adjoints techniques principal de 2ème classe - Adjoints techniques principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent réalisatrice principal	35	N
276	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PATRIMOINE-BÂTIMENTS	Agent/technique Rôle Polyvalent 2	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Adjoint technique - Adjoints techniques principal de 2ème classe - Adjoints techniques principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent réalisatrice principal	35	N
277	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PATRIMOINE-BÂTIMENTS	Agent/technique Rôle Polyvalent 2	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Adjoint technique - Adjoints techniques principal de 2ème classe - Adjoints techniques principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent réalisatrice principal	35	N
278	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PATRIMOINE-BÂTIMENTS	Chef/d'équipe Rôle Sécurité	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Adjoint technique - Adjoints techniques principal de 2ème classe - Adjoints techniques principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent réalisatrice principal	35	O
279	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PATRIMOINE-BÂTIMENTS	Électricien/se	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Adjoint technique - Adjoints techniques principal de 2ème classe - Adjoints techniques principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent réalisatrice principal	35	N
280	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PATRIMOINE-BÂTIMENTS	Électricien/se	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Adjoint technique - Adjoints techniques principal de 2ème classe - Adjoints techniques principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent réalisatrice principal	35	N
281	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PATRIMOINE-BÂTIMENTS	Chef/d'équipe Rôle Permettre	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Adjoint technique - Adjoints techniques principal de 2ème classe - Adjoints techniques principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent réalisatrice principal	35	O
282	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PATRIMOINE-BÂTIMENTS	Fonction	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Adjoint technique - Adjoints techniques principal de 2ème classe - Adjoints techniques principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent réalisatrice principal	35	N
283	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PATRIMOINE-BÂTIMENTS	Fonction	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Adjoint technique - Adjoints techniques principal de 2ème classe - Adjoints techniques principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent réalisatrice principal	35	N
284	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PATRIMOINE-BÂTIMENTS	Responsable de projet - Pilotage de la stratégie de Limite entre la perfinition des exemplaires et de réduire les consommations énergétiques du bâtiment	A	Technique	B	Ingenieurs - Témoins	Ingenieur - Ingénieur principal - Témoins - Témoins principal de 2ème classe - Témoins principal de 1ère classe	35	N
285	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PROTOCOLE LOGISTIQUE EVENEMENTIEL	@@Responsable du service PLÉ	B	Technique	C	Témoins - Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Témoins - Témoins principal de 2ème classe - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 2ème classe - Agent de réalisation - Agent de maîtrise principal	35	O
286	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PROTOCOLE LOGISTIQUE EVENEMENTIEL	@@@Responsable adjoint du service PLÉ	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent réalisatrice principal	35	O
287	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PROTOCOLE LOGISTIQUE EVENEMENTIEL	Agent/technique PLÉ	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Adjoint technique - Adjoint techniques principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent réalisatrice principal	35	N
288	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PROTOCOLE LOGISTIQUE EVENEMENTIEL	Agent/technique PLÉ	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Adjoint technique - Adjoint techniques principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent réalisatrice principal	35	N
289	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PROTOCOLE LOGISTIQUE EVENEMENTIEL	Agent/technique PLÉ	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Adjoint technique - Adjoint techniques principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent réalisatrice principal	35	N
290	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		PROTOCOLE LOGISTIQUE EVENEMENTIEL	Agent/technique PLÉ	C	Technique	C	Adjoints techniques - Agents de maîtrise	Adjoint technique - Adjoint techniques principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent réalisatrice principal	35	N
291	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		URBANISME ET PONCIER	@@Responsable du service Urbanisme	A	Technique	B	Ingenieurs - Témoins	Ingenieur - Ingénieur principal - Témoins - Témoins principal de 2ème classe	35	O

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Numéro de poste permanent	DIRECTION GENERALE	DÉPARTEMENT	SERVICE	EMPLOI	CATÉGORIE DE L'EMPLOI	FILIÈRE	À DRAIS DE RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE DÉFINIE (c'est-à-dire 9) RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE HIERARCHIQUE SUIVANTE POSSIBLE.	CADRE D'EMPLOI	TRAVAIL	TEMPS DE TRAVAIL	POSTES AVISÉS EN COURS D'EXERCICE OU HABITUÉS
292	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		URBANISME ET FONCIER	@@Responsable Adjoint/ice du service - chargé des affaires foncières et de l'urbanisme opérationnel.	A	Técnique- Administratrice	B	Ingénieur - Technicien - Attaché - Rédacteur	Ingénieur - Ingénierie principal - Technicien - Technicien principal de 1ère classe - Attaché principal - Attaché - Rédacteur principal de 1ère classe - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur	35	O
293	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		URBANISME ET FONCIER	Investigateur/ice du droit des sols	B	Técnique	C	Technicien - Adjoint technique - Agent de maîtrise	Technicien - Technicien principal de 2ème classe - Agent technique principal de 1ère classe - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de maîtrise - Agent de maîtrise principal	35	N
294	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		URBANISME ET FONCIER	Investigateur/ice du droit des sols	B	Técnique	C	Technicien - Adjoint technique - Agent de maîtrise	Technicien - Technicien principal de 2ème classe - Technicien principal de 1ère classe - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Agent de maîtrise - Agent de maîtrise principal	35	N
295	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		URBANISME ET FONCIER	Assistant/ administratif/ve - service Urbanisme Foncier	C	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif - adjoint de 1ère classe	35	N
296	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		URBANISME ET FONCIER	Charge de l'enregistrement des ADS et institution des CU	C	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif - adjoint de 1ère classe	35	N
297	DGST ET DE L'AMENAGEMENT URBAIN		URBANISME ET FONCIER	Responsable de l'urbanisme réglementaire et du contentieux du droit des sols	B	Administrative	C	Rédacteur - Adjoint administratif	Rédacteur territorial - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif de 1ère classe	35	O
298	@@DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	@EMPLOI FONCTIONNEL - GRADE DE DETACHEMENT	EMPLOI FONCTIONNEL - GRADE DE DETACHEMENT	Directrice générale adjointe des Politiques Educatives	A	Administrative	A	Directeur général adjoint des services des communautés 40 000/150 000 habitants	Directeur général adjoint des services des communautés 40 000/150 000 habitants	35	O
299	@@DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	@EMPLOI FONCTIONNEL - GRADE D'ORIGINE	EMPLOI FONCTIONNEL - GRADE D'ORIGINE	GRADE D'ORIGINE - EMPLOI FONCTIONNEL	A	Administrative	A	Attaché	Attaché - Attaché principal - Directeur - Attaché de 1ère classe	35	O
300	@@DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES			Assistante administrative DGA Politique Education	C	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif - adjoint de 1ère classe	35	N
301	@DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES			Chef/fe de projets des sites éducatifs	A	Administrative	B	Attaché - Rédacteur	Attaché territorial - Attaché principal - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	N
302	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	@DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE		Directrice de l'éducation et de la jeunesse	A	Administrative	B	Attaché - Rédacteur	Attaché territorial - Attaché principal - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	N
303	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITÉS PERI-EDUCATIVES	@Responsable du service Activités Péri-Educatives	A	Administrative - Animation	B	Attaché - Rédacteur - Animatrice	Attaché territorial - Attaché principal - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Animatrice - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principale de 1ère classe	35	O
304	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITÉS PERI-EDUCATIVES	@@Responsable Adjoint/ice du service Activités Péri-Educatives	B	Administrative / Animation	C	Rédacteur - Adjoint administratif - Animatrice - Adjoints d'animation	Rédacteur - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Animatrice - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principale de 1ère classe - Adjoints d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	O
305	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITÉS PERI-EDUCATIVES	Assistant administratif Activités Péri-Educatives	C	Administrative / Animation	C	Adjoints administratifs - Adjoints d'animation	Adjoints administratifs - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N
306	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITÉS PERI-EDUCATIVES	Assistant administratif Activités Péri-Educatives	C	Police municipale	C	Agents de Police municipale	Gardien Bagader - Bagader Chef Principal - Officier de Police Municipale	35	N
307	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITÉS PERI-EDUCATIVES	Assistant administratif Activités Péri-Educatives	C	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif - adjoint de 1ère classe	35	N
308	@@@DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITÉS PERI-EDUCATIVES	Directeur ADL/pléniologue M.Montaigne	B	Administrative - Animation	C	Rédacteur - Adjoint administratif - Animatrice - Adjoints d'animation	Rédacteur - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Animatrice - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principale de 1ère classe - Adjoints d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	O
309	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITÉS PERI-EDUCATIVES	Directeur adjoint ADL/pléniologue M.Montaigne	C	Animation	C	Adjoints d'animation	Adjoints d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation - adjoint de 1ère classe	35	O
310	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITÉS PERI-EDUCATIVES	Animatrice/ice ADL veuve M.Montaigne	C	Animation	C	Adjoints d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation - adjoint de 1ère classe	35	N
311	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITÉS PERI-EDUCATIVES	Animatrice/ice ADL veuve M.Montaigne	C	Animation	C	Adjoints d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation - adjoint de 1ère classe	35	N
312	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITÉS PERI-EDUCATIVES	Animatrice/ice ADL veuve M.Montaigne	C	Animation	C	Adjoints d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation - adjoint de 1ère classe	35	N
313	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITÉS PERI-EDUCATIVES	Animatrice/ice ADL veuve M.Montaigne	C	Animation	C	Adjoints d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation - adjoint de 1ère classe	35	N
314	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITÉS PERI-EDUCATIVES	Animatrice/ice ADL veuve M.Montaigne	C	Animation	C	Adjoints d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation - adjoint de 1ère classe	35	N
315	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITÉS PERI-EDUCATIVES	Animatrice/ice ADL veuve M.Montaigne	C	Animation	C	Adjoints d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation - adjoint de 1ère classe	35	N
316	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITÉS PERI-EDUCATIVES	Animatrice/ice ADL veuve M.Couet	C	Animation	C	Adjoints d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation - adjoint de 1ère classe	35	N
317	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITÉS PERI-EDUCATIVES	Directrice/ice ADL/pléniologue veuve M.Couet	B	Animation	C	Animatrice - Adjoints d'animation	Animatrice - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Animatrice - Adjoint administratif principal de 1ère classe - Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe	35	O

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Nouvelles de postes permanents	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	SERVIE	EMPLOI	CATÉGORIE DE L'EMPLOI	FILIÈRES	À DÉPART DE RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE D'INVESTISSEMENT (enclasse)	À DÉPART DE RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE HIERARCHIQUE SUIVANTE POSSIBLE	CADRE D'EMPLOI	CATEGORIE	TEMPS DE TRAVAIL	POSTES AVANT ENCAISSEMENT OU HÉRITAGE (CO/MAN)
355	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITES PERI-EDUCATIVES	Directeur ADL/périscolaire secteur E. Zola	B	Animation	C	Animatrice - Adjointe d'animation	Animatrice - Animation principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	O	
356	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITES PERI-EDUCATIVES	Animatrice/trice ADL Réseau éducation stade secteur E. Zola	C	Animation	C	Adjointe d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N	
357	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITES PERI-EDUCATIVES	Animatrice/trice ADL secteur E. Zola	C	Animation	C	Adjointe d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N	
358	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITES PERI-EDUCATIVES	Animatrice/trice ADL secteur E. Zola	C	Animation	C	Adjointe d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N	
359	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITES PERI-EDUCATIVES	Animatrice/trice ADL secteur E. Zola	C	Animation	C	Adjointe d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	28	N	
360	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITES PERI-EDUCATIVES	Animatrice/trice ADL secteur E. Zola	C	Animation	C	Adjointe d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	28	N	
361	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITES PERI-EDUCATIVES	Animatrice/trice ADL secteur E. Zola	C	Animation	C	Adjointe d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	28	N	
362	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITES PERI-EDUCATIVES	Animatrice/trice ADL secteur E. Zola	C	Animation	C	Adjointe d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N	
363	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITES PERI-EDUCATIVES	Animatrice/trice ADL secteur E. Zola	C	Animation	C	Adjointe d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N	
364	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITES PERI-EDUCATIVES	Animatrice/trice ADL secteur E. Zola	C	Animation	C	Adjointe d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N	
365	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITES PERI-EDUCATIVES	Animatrice/trice ADL secteur G. Philippe	C	Animation	C	Adjointe d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N	
366	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITES PERI-EDUCATIVES	Animatrice/trice ADL secteur M. Curie	C	Animation	C	Adjointe d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	28	N	
367	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITES PERI-EDUCATIVES	Animatrice/trice ADL secteur L. Jouha	C	Animation	C	Adjointe d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	28	N	
368	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITES PERI-EDUCATIVES	Agent de travaux des école - restauration	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de maintenance	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe Agent de Maintenance - Agent de Maintenance principal	24	N	
369	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITES PERI-EDUCATIVES	Agent de travaux des école - restauration	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de maintenance	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe Agent de Maintenance - Agent de Maintenance principal	24	N	
370	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITES PERI-EDUCATIVES	Directeur/trice ADL CSC Alainde	B	Animation	C	Animatrice - Adjointe d'animation	Animatrice - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	O	
371	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITES PERI-EDUCATIVES	Directeur/trice ADL CSC Bois Vies	B	Animation	C	Animatrice - Adjointe d'animation	Animatrice - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	O	
372	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITES PERI-EDUCATIVES	Directeur/trice ADL CSC Carole Clouet	B	Animation	C	Animatrice - Adjointe d'animation	Animatrice - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	O	
373	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITES PERI-EDUCATIVES	Animatrice/trice ADL CSC B Van	C	Animation	C	Adjointe d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N	
374	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITES PERI-EDUCATIVES	Animatrice/trice ADL secteur E. Zola	C	Animation	C	Adjointe d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N	
375	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	ACTIVITES PERI-EDUCATIVES	Animatrice/trice	C	Animation	C	Adjointe d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N	
376		MISSION JEUNESSE	@Responsable du service Jeunesse	A	Administration	A	Attachés		Attaché territorial - Attaché principal	35	O	
377	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	MISSION JEUNESSE	PRI	A	Animation	B	Attachés - Animatrices	Attaché territorial - Attaché principal Animatrice - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe	35	H	
378	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	MISSION JEUNESSE	Responsable du PJ	B	Animation	C	Animatrice - Adjointe d'animation	Animatrice - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	O	
379	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	MISSION JEUNESSE	Animatrice/trice PJ	C	Animation	C	Adjointe d'animation	Adjointe d'animation - Adjointe d'animation principal de 2ème classe - Adjointe d'animation principal de 1ère classe	35	N	
380	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	MISSION JEUNESSE	Animatrice administrative	C	Administration	C	Adjointe administrative	Adjointe administrative - Adjointe administrative principal de 2ème classe - Adjointe administrative principal de 1ère classe	35	N	
381	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE	Rattaché/te PRH (n/a)	A	Administration	B	Attachés - Rédacteurs	Attaché territorial - Attaché principal Rédacteur - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	N	
382	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE	Agente/te administrative PRH (n/a)	C	Administration	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	N	
383	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	@Responsable du service Scolaire	A	Administration	B	Attachés - Rédacteurs	Attaché territorial - Attaché principal Rédacteur - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	O	
384	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	@Responsable adjoint du service Scolaire	B	Administrative/Animation	C	Rédacteur - Adjoint administratif	Rédacteur - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe Animatrice - Animatrice principal de 2ème classe - Animatrice principal de 1ère classe Adjointe d'animation - Adjointe d'animation principal de 2ème classe - Adjointe d'animation principal de 1ère classe	35	O	

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

N° d'ordre permanente	DIRECTION GÉNÉRALE	DIRECTION	UNIVERS	EMPLOI	CATÉGORIE DE L'EMPLOI	PILIER(S)	A DÉFAUT DE RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE DEFINIE (voire *) RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE HIERARCHIQUE SUJETTE POSSIBLE	CADRE D'EMPLOI	OBALIS	TEMPS DE TRAVAIL	POSTE AVOCÉGÉMENT HÉRÉDITÉ DU DÉPARTEMENT
385	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	Responsable administratif et logistique	B	Administrative	C	Rédacteur - Agent administratif	Rédacteur - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	O
386	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	Référente ATSEM Louis JOUVET	C	Sociale / Technique	C	ATSEM - Agent sociaux Adjoint technique - Agents de maîtrise	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles - Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social principal de 1ère classe Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Maîtrise - Agent de Maîtrise principal	35	O
387	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	Référente ATSEM H. Vialon	C	Sociale / Technique	C	ATSEM - Agent sociaux Adjoint technique - Agents de maîtrise	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles - Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social principal de 1ère classe Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Maîtrise - Agent de Maîtrise principal	35	O
388	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	Référente ATSEM JJ Rouvrau	C	Sociale / Technique	C	ATSEM - Agent sociaux Adjoint technique - Agents de maîtrise	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles - Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social principal de 1ère classe Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Maîtrise - Agent de Maîtrise principal	35	O
389	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	Référente ATSEM Gérard Philippe	C	Sociale / Technique	C	ATSEM - Agent sociaux Adjoint technique - Agents de maîtrise	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles - Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social principal de 1ère classe Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Maîtrise - Agent de Maîtrise principal	35	O
390	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	Référente ATSEM P. Kegnec'h	C	Sociale / Technique	C	ATSEM - Agent sociaux Adjoint technique - Agents de maîtrise	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles - Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social principal de 1ère classe Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Maîtrise - Agent de Maîtrise principal	35	O
391	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	Référente ATSEM L. Gaupois	C	Sociale / Technique	C	ATSEM - Agent sociaux Adjoint technique - Agents de maîtrise	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles - Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social principal de 1ère classe Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Maîtrise - Agent de Maîtrise principal	35	O
392	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	Référente ATSEM M. Morenigie	C	Sociale / Technique	C	ATSEM - Agent sociaux Adjoint technique - Agents de maîtrise	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles - Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social principal de 1ère classe Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Maîtrise - Agent de Maîtrise principal	35	O
393	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	Référente ATSEM B. Deltu	C	Sociale / Technique	C	ATSEM - Agent sociaux Adjoint technique - Agents de maîtrise	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles - Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social principal de 1ère classe Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Maîtrise - Agent de Maîtrise principal	35	O
394	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	Référente ATSEM Page Caperton	C	Sociale / Technique	C	ATSEM - Agent sociaux Adjoint technique - Agents de maîtrise	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles - Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social principal de 1ère classe Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Maîtrise - Agent de Maîtrise principal	35	O

Numéro de poste permanent	DIRECTION GÉNÉRALE	DÉPARTEMENT	SÉRVEUR	EMPLOI	CATEGORIE DU LÉGILOCA	VILLE	ADRESSE	TRAVAIL DU SÉPÈL	TRAVAIL	CADRE D'ENTREPRISE
395	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUNITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	ATEMM F Bouzon	C	Sociale / Technique	C	ATEMM - Agent social Adjoint technique - Agent de maîtrise	Agent spécialisé principale de 1ère classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maîtrise - Agent de Maître principal	35 O
396	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUNITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	ATEMM J Joubert	C	Sociale / Technique	C	ATEMM - Agent social Adjoint technique - Agent de maîtrise	Agent spécialisé principale de 2ème classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maîtrise - Agent de Maître principal	35 O
397	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUNITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	ATEMM P Buisson	C	Sociale / Technique	C	ATEMM - Agent social Adjoint technique - Agent de maîtrise	Agent spécialisé principale de 2ème classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maîtrise - Agent de Maître principal	35 N
398	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUNITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	ATEMM P Buisson	C	Sociale / Technique	C	ATEMM - Agent social Adjoint technique - Agent de maîtrise	Agent spécialisé principale de 2ème classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maîtrise - Agent de Maître principal	35 N
399	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUNITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	ATEMM P Buisson	C	Sociale / Technique	C	ATEMM - Agent social Adjoint technique - Agent de maîtrise	Agent spécialisé principale de 2ème classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maîtrise - Agent de Maître principal	35 N
400	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUNITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	ATEMM P Buisson	C	Sociale / Technique	C	ATEMM - Agent social Adjoint technique - Agent de maîtrise	Agent spécialisé principale de 2ème classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maîtrise - Agent de Maître principal	35 N
401	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUNITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	ATEMM P Capucine	C	Sociale / Technique	C	ATEMM - Agent social Adjoint technique - Agent de maîtrise	Agent spécialisé principale de 2ème classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maîtrise - Agent de Maître principal	35 N
402	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUNITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	ATEMM P Capucine	C	Sociale / Technique	C	ATEMM - Agent social Adjoint technique - Agent de maîtrise	Agent spécialisé principale de 2ème classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maîtrise - Agent de Maître principal	35 N
403	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUNITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	ATEMM P Capucine	C	Sociale / Technique	C	ATEMM - Agent social Adjoint technique - Agent de maîtrise	Agent spécialisé principale de 2ème classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maîtrise - Agent de Maître principal	35 N
404	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUNITE EDUCATIVE	SCOLAIRE	ATEMM P Capucine	C	Sociale / Technique	C	ATEMM - Agent social Adjoint technique - Agent de maîtrise	Agent spécialisé principale de 2ème classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maîtrise - Agent de Maître principal	35 N

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Numéro de poste permanent	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	SERVICE	EMPLOI	CATÉGORIE DE L'EMPLOI	SÉCURISÉ	A DÉPART DE RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE DEPUIS (environ 9) RECOURTEMENT À LA CATÉGORIE HIERARCHIQUE SUIVANTE POSSIBLE.	CADRE D'EMPLOI	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	POSTE AVANT L'APPROBATION ADMINISTRATIVE CIVIQUE (P.A.C.)
445	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	SOCIALE	ATSEM E Zola	C	Sociale / Technique	C	ATSEM - Agents enseignants Adjoints techniques - Agents de maitrise	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles - Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social principal de 1ère classe - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Maitrise - Agent de Maitrise principal	35	24
446	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	SOCIALE	ATSEM E Zola	C	Sociale / Technique	C	ATSEM - Agents enseignants Adjoints techniques - Agents de maitrise	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles - Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social principal de 1ère classe - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Maitrise - Agent de Maitrise principal	35	24
447	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	SOCIALE	ATSEM E Zola	C	Sociale / Technique	C	ATSEM - Agents enseignants Adjoints techniques - Agents de maitrise	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles - Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social principal de 1ère classe - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Maitrise - Agent de Maitrise principal	35	24
448	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	SOCIALE	ATSEM volonté	C	Sociale / Technique	C	ATSEM - Agents enseignants Adjoints techniques - Agents de maitrise	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles - Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social principal de 1ère classe - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Maitrise - Agent de Maitrise principal	35	24
449	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	SOCIALE	ATSEM volonté	C	Sociale / Technique	C	ATSEM - Agents enseignants Adjoints techniques - Agents de maitrise	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles - Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social principal de 1ère classe - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Maitrise - Agent de Maitrise principal	35	24
450	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	SOCIALE	ATSEM AESK 32 heures	C	Sociale / Technique	C	ATSEM - Agents enseignants Adjoints techniques - Agents de maitrise	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles - Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social principal de 1ère classe - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Maitrise - Agent de Maitrise principal	35	24
451	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE LA REUSSITE EDUCATIVE	SOCIALE	ATSEM AESK 16 heures	C	Sociale / Technique	C	ATSEM - Agents enseignants Adjoints techniques - Agents de maitrise	Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles - Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles - Agent social - Agent social principal de 2ème classe - Agent social principal de 1ère classe - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Maitrise - Agent de Maitrise principal	35	24
452	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	PETITE ENFANCE	@Responsable du Service Petite Enfance	A	Administrative	B	Attachés - Rédacteurs	Attaché administratif - Attaché pédagogique de 2ème classe - Rédacteur pédagogique de 1ère classe	Attaché administratif - Rédacteur pédagogique de 2ème classe - Rédacteur pédagogique de 1ère classe	35	O
453	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	PETITE ENFANCE	@Responsable Adjoint/e du service Petite Enfance	B	Administrative	C	Rédacteurs - Adjoints administratifs	Rédacteur - Rédacteur pédagogique de 2ème classe - Rédacteur pédagogique de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 2ème classe - Adjoint administratif pédagogique de 1ère classe	Rédacteur - Rédacteur pédagogique de 2ème classe - Rédacteur pédagogique de 1ère classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 2ème classe - Adjoint administratif pédagogique de 1ère classe	35	O
454	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	PETITE ENFANCE	Agent/ice administratif Petite Enfance (MDS)	C	Administrative	C	Adjoints administratifs	Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 2ème classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 1ère classe	Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 2ème classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 1ère classe	35	N
455	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	PETITE ENFANCE	Agent/ice administratif Petite Enfance (MDS/Netoum/Amén-aid)	C	Administrative	C	Adjoints administratifs	Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 2ème classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 1ère classe	Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 2ème classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 1ère classe	35	N
456	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	PETITE ENFANCE	Agent/ice administratif Petite Enfance (IdC/Amén-aid)	C	Administrative	C	Adjoints administratifs	Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 2ème classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 1ère classe	Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 2ème classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 1ère classe	35	N
457	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	PETITE ENFANCE	Agent/ice administratif Petite Enfance (Rire et Colombe/Netoum)	C	Administrative	C	Adjoints administratifs	Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 2ème classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 1ère classe	Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 2ème classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 1ère classe	35	N
458	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	PETITE ENFANCE	Agent/ice administratif Petite Enfance (Rire et Colombe/Netoum)	C	Administrative	C	Adjoints administratifs	Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 2ème classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 1ère classe	Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 2ème classe - Adjoint administratif - Adjoint administratif pédagogique de 1ère classe	35	N

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Nombre de postes permanents	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	SERVICE	EMPLOI	CATEGORIE DE L'EMPLOI	PROFILS	A DEFAUT DU RECRUTEMENT DANS LA CATEGORIE DEFINIE, RECUTREMENT DANS LA CATEGORIE HIERARCHIQUE SUIVANTE POSSIBLE	CADRES D'EMPLOI	GRADINS	TEMPS DE TRAVAIL	POSTE A VINCULANTEMENT HIERARCHIQUE OU (O) - NORMES
487	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Infirmier/ère volonté Petite Enfance	B	Sociale	C	Infirmier	Infirmier dans maternité - Infirmier dans établissement	35	N
488	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Responsable de la HJ Les Petitsours	A	Administrative - Sociale	B	Administré - Rédacteur EJE - Pédagogue - Assistant socio-éducatif - Conseiller socio-éducatif	Administré - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe Éducateur de jeunes enfants - Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle Pédagogue hors classe Assistant socio-éducatif - Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle Conseiller socio-éducatif - Conseiller éducatif socio-éducatif - Conseiller hors classe socio-éducatif	35	O
489	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Auxiliaire de Puériculture - HJ Les Petitsours	C	Sociale	C	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe - Assistant de puériculture principal de 1ère classe	35	N
490	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Auxiliaire de Puériculture - HJ Les Petitsours	C	Sociale	C	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe - Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	35	N
491	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Auxiliaire de Puériculture - HJ Les Petitsours	C	Sociale	C	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe - Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	35	N
492	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Animateur/ice de - HJ Les Petitsours	C	Animation	C	Animateur d'éducation	Animateur d'éducation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe	35	N
493	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Agent/ e polyvalent/e - HJ Les Petitsours	C	Technique	C	Adjoint technique - Agents de matrice	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Matrice - Agent de Matrice principal	35	N
494	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Responsable de la HJ Aix-en-Gât	A	Administrative - Sociale	B	Administré - Rédacteur EJE - Pédagogue - Assistant socio-éducatif - Conseiller socio-éducatif	Administré - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe Éducateur de jeunes enfants - Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle Pédagogue de classe et maternité - Pédagogue de classe supérieure Assistant socio-éducatif - Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle Conseiller socio-éducatif - Conseiller éducatif socio-éducatif - Conseiller hors classe socio-éducatif	35	O
495	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Auxiliaire de Puériculture - HJ Aix-en-Gât	C	Sociale	C	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe - Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	35	N
496	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Auxiliaire de Puériculture - HJ Aix-en-Gât	C	Sociale	C	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe - Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	35	N
497	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Auxiliaire de Puériculture - HJ Aix-en-Gât	C	Sociale	C	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe - Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	35	N
498	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Animateur/ice - HJ Aix-en-Gât	C	Animation	C	Animateur d'éducation	Animateur d'éducation - Adjoint d'éducation principal de 2ème classe - Adjoint d'éducation principal de 1ère classe	35	N
499	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Animateur/ice polyvalent - HJ Aix-en-Gât	C	Animation	C	Animateur d'éducation	Animateur d'éducation - Adjoint d'éducation principal de 2ème classe - Adjoint d'éducation principal de 1ère classe	35	N
500	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Auxiliaire de Puériculture - HJ Aix-en-Gât	C	Sociale	C	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe - Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	35	N
501	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Responsable de la HJ Aix-en-Gât	A	Administrative - Sociale	B	Administré - Rédacteur EJE - Pédagogue - Assistant socio-éducatif - Conseiller socio-éducatif	Administré - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe Éducateur de jeunes enfants - Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle Pédagogue de classe maternelle - Pédagogue de classe supérieure Assistant socio-éducatif - Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle Conseiller socio-éducatif - Conseiller éducatif socio-éducatif - Conseiller hors classe socio-éducatif	35	O
502	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Auxiliaire de Puériculture - HJ Aix-en-Gât	C	Sociale	C	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe - Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	35	N
503	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Animateur/ice - HJ Aix-en-Gât	C	Animation	C	Animateur d'éducation	Animateur d'éducation - Adjoint d'éducation principal de 2ème classe - Adjoint d'éducation principal de 1ère classe	35	N
504	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Auxiliaire de Puériculture - HJ Aix-en-Gât	C	Sociale	C	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe - Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	35	N
505	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Animateur/ice polyvalent - HJ Aix-en-Gât	C	Animation	C	Animateur d'éducation	Animateur d'éducation - Adjoint d'éducation principal de 2ème classe - Adjoint d'éducation principal de 1ère classe	35	N
506	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Animateur/ice - HJ Aix-en-Gât	C	Animation	C	Animateur d'éducation	Animateur d'éducation - Adjoint d'éducation principal de 2ème classe - Adjoint d'éducation principal de 1ère classe	35	N
507	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Animateur/ice - HJ Aix-en-Gât	C	Animation	C	Animateur d'éducation	Animateur d'éducation - Adjoint d'éducation principal de 2ème classe - Adjoint d'éducation principal de 1ère classe	35	N
508	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Responsable de l'Anses Familial L'Ude sur Entente	B	Sociale	C	Infirmier	Infirmier dans maternité - Infirmier dans classe supérieure	35	O
509	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Responsable de l'Anses Familial L'Ude sur Entente	A	Sociale	C	Infirmier	Infirmier dans maternité - Infirmier dans classe supérieure	35	N
510	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Infirmier infirmière de l'Anses Familial L'Ude sur Entente	A	Sociale	B	Infirmier - Infirmier en soins généraux	Infirmier dans maternité - Infirmier dans classe supérieure Infirmier en soins généraux - Infirmier en soins généraux de classe supérieure - Infirmier en soins généraux hors classe	35	O

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Nom(s) de poste permanent(s)	DIRECTION GÉNÉRALE	DIRECTION	SERVICE	EMPLOI	CATÉGORIE DE L'EMPLOI	FILIERS	GRÉAU DE RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE D'EMPLOI (système de recrutement dans la catégorie hiérarchique suivante possible)	CADEAU D'EMPLOI	CRÉAIS	TEMPS DE TRAVAIL	POSTURE ENTIÈREMENT HIERARCHIQUE OU (O/N)
511	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Educateur de jeunes enfants	A	Sociale	B	EJE	Educateur de jeunes enfants - Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle Publicitaire de classe normale - Publicitaire de classe supérieure Publicitaire hors classe Assistant socio-éducatif - Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle Conseiller socio-éducatif - Conseiller supérieur socio-éducatif - Conseiller hors classe socio-éducatif	17,5	N
512	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Assistant maternelle	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	35	N
513	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Assistant maternelle	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	35	N
514	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Assistant maternelle	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	35	N
515	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Assistant maternelle	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	35	N
516	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Assistant maternelle	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	35	N
517	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Assistant maternelle	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	35	N
518	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Assistant maternelle	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	35	N
519	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Assistant maternelle	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	35	N
520	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Assistant maternelle	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	35	N
521	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Assistant maternelle	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	35	N
522	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Assistant maternelle	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	35	N
523	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Assistant maternelle	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	35	N
524	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Assistant maternelle	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	35	N
525	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Assistant maternelle	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	35	N
526	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Assistant maternelle	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	35	N
527	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Assistant maternelle	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	Hors catégories	35	N
528	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Responsable du Relais Assistant Maternel - Psychologue	A	Sociale	A	Psychologue	Psychologue de classe normale - Psychologue hors classe	35	O
529	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Animatrice RAM	C	Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation adjoint de 1ère classe	35	N
530	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		PETITE ENFANCE	Educateur de jeunes enfants Pierres et Colombes et Agiles Desforest	A	Sociale	A	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants - Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	35	N
531	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	@Responsable du service de la Restauration	A	Administrative-Sociale	B	Technicien paramédical Attaché - Rédacteur	Technicien paramédical de classe normale - Technicien paramédical de classe supérieure Attaché territorial - Attaché principal Rédacteur - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	O
532	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Assistant/te administrative	C	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif - Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	O
533	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent laveuse	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de ménage	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe Agent de Ménage - Agent de Ménage principal	35	N
534	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent laveuse	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de ménage	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe Agent de Ménage - Agent de Ménage principal	28	N
535	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent laveuse	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de ménage	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe Agent de Ménage - Agent de Ménage principal	35	N
536	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent laveuse	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de ménage	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe Agent de Ménage - Agent de Ménage principal	35	N
537	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent magasinier	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de ménage	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe Agent de Ménage - Agent de Ménage principal	35	N
538			RESTAURATION MUNICIPALE	Responsable magasin	C	Technique- Administratif	C	Adjoint technique - Agent de ménage	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe Agent de Ménage - Agent de Ménage principal - Adjoint administratif Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe Agent de Ménage - Agent de Ménage principal	35	O

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Nombre de postes permanents	DIRECTION GENERALE	DIRECTION	SERVICE	EMPLOI	CATEGORIE DE L'EMPLOI	FILIERS	A DEFaut DE RECRUTEMENT DANS LA CATEGORIE DEFINIE (casseur 9) RECRUTEMENT DANS LA CATEGORIE HIERARCHIQUE SUIVANTE POSSIBLE:	CADRE D'EMPLOI	GRADIS	TEMPS DE TRAVAIL	POSTE AVANTAGE INDIVIDUEL HIERARCHIQUE OUL (D'ACCES)
539	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent magasinier	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de maintien	Adjoint technique - Agent technique principal de 2ème classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maintenance - Agent de Maitrise principal	35	H
540	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Caissier-Livreur n°2 - Agent polyvalent magasinier	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de maintien	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maintenance - Agent de Maitrise principal	35	H
541	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Distributeur - responsable Qualité -	B	Technique	C	Technicien spécialisé	Technicien spécialisé dans la maintenance - Technicien spécialisé dans la distribution et la logistique	35	H
542	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Conseiller(e) sur les offres et la livraison	B	Technique- Administratif	C	Adjoint technique - Agent de maintien	Adjoint technique - Agent de maintien principal de 2ème classe - Agent de Maintenance - Agent de Maitrise principal	35	O
543	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Responsable de la Chaine Centrale	B	Technique	C	Adjoint technique - Agent de maintien	Adjoint technique - Agent technique principal de 2ème classe - Agent de Maintenance - Agent de Maitrise principal	35	O
544	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Responsable production	B	Technique- Administratif	C	Adjoint technique - Agent de maintien	Adjoint technique - Agent technique principal de 2ème classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maintenance - Agent de Maitrise principal	35	O
545	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Conseiller(e) de la chaîne centrale	A	Technique- Administratif	B	Ingénieur - Attaché - Technicien - Rédacteur	Ingénieur - Attaché - Technicien - Technicien principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe	35	O
546	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Caissier-Livreur n°1	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de maintien	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maintenance - Agent de Maitrise principal	35	H
547	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Conseiller(e) caisse centrale	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de maintien	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maintenance - Agent de Maitrise principal	35	H
548	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Conseiller(e) caisse centrale	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de maintien	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maintenance - Agent de Maitrise principal	35	H
549	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Conseiller(e) caisse centrale	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de maintien	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maintenance - Agent de Maitrise principal	35	H
550	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Conseiller(e) caisse centrale	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de maintien	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maintenance - Agent de Maitrise principal	35	H
551	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent(e) de restauration élémentaire	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de maintien	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maintenance - Agent de Maitrise principal	35	H
552	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent(e) de restauration élémentaire	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de maintien	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Agent de Maintenance - Agent de Maitrise principal	35	H
553	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent(e) de restauration élémentaire	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de maintien	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Agent de Maintenance - Agent de Maitrise principal	35	H
554	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Responsable de l'Ecole Elementaire Jean Moulin	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de maintien	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maintenance - Agent de Maitrise principal	35	O
555	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent de restauration école élémentaire Jean Moulin	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de maintien	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maintenance - Agent de Maitrise principal	28	H
556	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent de restauration école élémentaire Jean Moulin	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de maintien	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Agent technique principal de 1ère classe - Agent de Maintenance - Agent de Maitrise principal	28	H

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

NOMBER DE POSTES PRIMAIRES	DIRECTION GÉNÉRALE	DIRECTION	SERVICE	EMPLOI	CATÉGORIE DE L'EMPLOI	PROFILS	A DÉFAUT DU RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE DIPLÔMÉ (cas où il n'y a pas de recrutement dans la catégorie hiérarchique suivante possible)	CADRE D'EMPLOI	GRADPS	TEMPS DE TRAVAIL	POURcentage ENCADRÉMENT HIERARCHIQUE QUI EST NORMALEMENT
							RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE HIÉRARCHIQUE SUIVANTE POSSIBLE				
577	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent de l'office élémentaire P Langrain	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de mairie	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Mairie - Agent de Mairie principal	28	24
578	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Responsable de l'office matinal Les Géloges	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de mairie	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Mairie - Agent de Mairie principal	35	21
579	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Responsable de l'office élémentaire H Wallon	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de mairie	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Mairie - Agent de Mairie principal	35	21
580	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent de l'office élémentaire H Wallon	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de mairie	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Mairie - Agent de Mairie principal	28	24
581	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent de l'office élémentaire H Wallon	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de mairie	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Mairie - Agent de Mairie principal	35	24
582	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent de l'office élémentaire H Wallon	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de mairie	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Mairie - Agent de Mairie principal	28	N
583	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Responsable de l'office élémentaire E Zell	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de mairie	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Mairie - Agent de Mairie principal	35	O
584	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent de l'office élémentaire E Zell	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de mairie	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Mairie - Agent de Mairie principal	28	11
585	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Responsable de l'office élémentaire E Zell	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de mairie	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Mairie - Agent de Mairie principal	35	O
586	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent de l'office élémentaire F Dasson	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de mairie	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Mairie - Agent de Mairie principal	28	24
587	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent de l'office élémentaire F Dasson	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de mairie	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Mairie - Agent de Mairie principal	28	24
588	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Responsable de l'office matinal P Capoferri	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de mairie	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Mairie - Agent de Mairie principal	35	21
589	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Responsable de l'office élémentaire La Cessole	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de mairie	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Mairie - Agent de Mairie principal	35	O
590	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent de l'office élémentaire La Cessole	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de mairie	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Mairie - Agent de Mairie principal	28	11
591	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent de l'office élémentaire La Cessole	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de mairie	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Mairie - Agent de Mairie principal	28	11
592	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent de l'office élémentaire La Cessole	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de mairie	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Mairie - Agent de Mairie principal	28	H
593	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent de restauration scolaire	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de mairie	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Mairie - Agent de Mairie principal	28	N
594	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent de restauration scolaire	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de mairie	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Mairie - Agent de Mairie principal	28	11
595	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent de restauration scolaire	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de mairie	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Mairie - Agent de Mairie principal	28	11
596	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent de restauration scolaire	C	Téchnique	C	Adjoint technique - Agent de mairie	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe - Agent de Mairie - Agent de Mairie principal	28	H

Tableau des emplois - Conseil Municipal du 1er juillet 2022

NOMS DES POSTES PEUTREMENT	DIRECTION GÉNÉRALE	DIRECTION	SERVICE	EMPLOI	CATÉGORIE DE L'EMPLOI	VILLAGE	A DÉPART DU RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE DEFINIE(S) ET DU RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE HIERARCHIQUE SUJETTE À DES MODIFICATIONS	CADRE D'EMPLOI	DISPONIBILITÉ	TEMPS DE TRAVAIL	TOITURE AVEC L'ADMINISTRATION HIERARCHIQUE OU (O) / NON
							9				
597	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		RESTAURATION MUNICIPALE	Agent polyvalent de restauration	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de maitrise	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe Agent de Maitrise - Agent de Maitrise principal	28	N
598	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		SPORTS	Responsable du service des Sports	A	Administratif - Sportifs	B	Attaché - Rédacteur - Educateur des APS	Attaché territorial - Attaché principal Rédacteur - Rédacteur principal de 2ème classe - Rédacteur principal de 1ère classe Educateur des APS - Educateur des APS principal de 2ème classe - Educateur des APS principal de 1ère classe	35	O
599	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		SPORTS	Agent d'accueil et administratif - service des Sports	C	Administratif	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe - Adjoint administratif principal de 1ère classe	35	N
600	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		SPORTS	Responsable des animations sportives	B	Sportifs	C	Educateur APS	Educateur des activités physiques et sportives - Educateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe - Educateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe - Opérateur des APS - Opérateur des APS qualifié - Opérateur des APS principal	35	O
601	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		SPORTS	Responsable des équipements Sportifs et de l'Entretien du Parc des Sports	B	Technique	C	Adjoint technique - Agent de maitrise Technicien	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe Agent de Maitrise - Agent de Maitrise principal Technicien - Technicien principal de 2ème classe - Technicien principal de 1ère classe	35	O
602	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		SPORTS	Agent d'accueil et d'animation sportive - Gymnase Paul Langman	C	Animation - Technique - Sportifs	C	Adjoint d'animation - Adjoint technique - Agent de maitrise	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe Agent de Maitrise - Agent de Maitrise principal - Opérateur des APS - Opérateur des APS qualifié - Opérateur des APS principal	35	N
603	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		SPORTS	Agent d'accueil et d'animation - Gymnase Paul Langman	C	Technique	C	Adjoint d'animation	Adjoint technique - Agent de maitrise	35	N
604	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		SPORTS	Agent d'accueil et d'animation - Gymnase Jean Jaurès	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de maitrise	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe Agent de Maitrise - Agent de Maitrise principal	35	N
605	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		SPORTS	Agent d'accueil et d'animation - Gymnase Jean Jaurès	C	Technique	C	Adjoint technique - Agent de maitrise	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe Agent de Maitrise - Agent de Maitrise principal	35	N
606	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		SPORTS	Agent d'accueil et d'animation sportive - Gymnase Jean Jaurès	C	Animation - Technique - Sportifs	C	Adjoint d'animation - Adjoint technique - Agent de maitrise	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe Agent de Maitrise - Agent de Maitrise principal - Opérateur des APS - Opérateur des APS qualifié - Opérateur des APS principal	35	N
607	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		SPORTS	Agent d'accueil et d'entraînement - Gymnase Nelson Mandala	C	Animation - Technique	C	Adjoint d'animation - Adjoint technique	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe Agent de Maitrise - Agent de Maitrise principal	35	N
608	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		SPORTS	Agent d'accueil et d'entraînement - Gymnase Pierre de Coubertin	C	Animation - Technique	C	Adjoint d'animation - Adjoint technique	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe Agent de Maitrise - Agent de Maitrise principal	35	N
609	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		SPORTS	Agent d'accueil et d'entraînement - Gymnase Pierre de Coubertin	C	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe Agent de Maitrise - Agent de Maitrise principal	35	N
610	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		SPORTS	Agent d'accueil et d'animation sportive - Gymnase Pierre de Coubertin	C	Animation - Technique - Sportifs	C	Adjoint d'animation - Adjoint technique - Agent de maitrise	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe Agent de Maitrise - Agent de Maitrise principal - Opérateur des APS - Opérateur des APS qualifié - Opérateur des APS principal	35	N
611	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		SPORTS	Éducateur/trice Sportif - Gymnase Jeanne d'Arc	B	Animation - Sportifs	C	Animateur-Educateur APS	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe Animateur -Animateur principal de 2ème classe - Animateur principal de 1ère classe Educateur des activités physiques et sportives - Educateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe - Educateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe - Opérateur des APS - Opérateur des APS qualifié - Opérateur des APS principal	35	N
612	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES		SPORTS	Animateur sportif - Parc des Sports et des Loisirs	C	Animation - Technique - Sportifs	C	Adjoint d'animation - Adjoint technique - Agent de maitrise	Adjoint d'animation - Adjoint d'animation principal de 2ème classe - Adjoint d'animation principal de 1ère classe Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2ème classe - Adjoint technique principal de 1ère classe Agent de Maitrise - Agent de Maitrise principal - Opérateur des APS - Opérateur des APS qualifié - Opérateur des APS principal	35	N

NATURE DE LA POSITION	DIRECTION GÉNÉRALE	DIRECTION	SÉRIE	CATÉGORIE DU PERSONNEL	MILITAIRES	AFFECTATION RECRUTEMENT DANS LA CATÉGORIE JURIDIQUE SUITE TOSSES	CATÉGORIES DE DÉPLACEMENTS	GRADINS	TEMPS DE TRAVAIL	NOTE AVEC ENCADREMENT HIERARCHIQUE OUI (O)/NON
633	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	SPORTS	Gendarmerie - Fuz des Sports et des Jeux	C	Técnique	C	Aéronaute technique	Adjoint technique principal de deux échelons	35	O
634	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	SPORTS	Gendarmerie - Fuz des Sports et des Loisirs	C	Técnique	C	Adjoint technique principal de deux échelons	Adjoint technique principal de deux échelons	35	O
635	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	SPORTS	Gendarmerie - Fuz des Sports et des Loisirs	C	Técnique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de deux échelons	35	O
636	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	SPORTS	Gendarmerie - Fuz des Sports et des Loisirs	C	Técnique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de deux échelons	35	O
637	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	SPORTS	Gendarmerie - Fuz des Sports et des Loisirs	C	Técnique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de deux échelons	35	O
638	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	SPORTS	Gendarmerie - Fuz des Sports et des Loisirs	C	Técnique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de deux échelons	35	O
639	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	SPORTS	Gendarmerie - Fuz des Sports et des Loisirs	C	Técnique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de deux échelons	35	O
640	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	SPORTS	Gendarmerie - Fuz des Sports et des Loisirs	C	Técnique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de deux échelons	35	O
641	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	SPORTS	Gendarmerie - Fuz des Sports et des Loisirs	C	Técnique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de deux échelons	35	O
642	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	SPORTS	Gendarmerie - Fuz des Sports et des Loisirs	C	Técnique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de deux échelons	35	O
643	DGA DES POLITIQUES EDUCATIVES	SPORTS	Gendarmerie - Fuz des Sports et des Loisirs	C	Técnique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de deux échelons	35	O

VU et ANNEXE
à la délibération du Conseil Municipal
en date, du

01 JUL 2022

Le Maire de Villiers-le-B



M. Le Maire
Jean-Louis MARSAGLIA